

**Économie sociale et
développement régional
(1990-2000) : des pratiques et des
politiques publiques croisées?**

Louis Favreau

Note sur l'auteur :

Louis Favreau est sociologue et titulaire de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Il est également chercheur au Centre de recherche sur les innovations sociales dans l'économie, les entreprises et les syndicats (CRISES) et dans une Alliance de recherche Universités-Communautés (ARUC) en économie sociale.



*Chaire de recherche du Canada en développement des
collectivités (CRDC)*

Série Développement régional no. 4

ISBN : 2-89251-148-8



Avril 2003

Université du Québec en Outaouais

*A*u Québec, les recherches et la formation en développement régional, font généralement peu de cas de l'apport de l'économie sociale.

Parallèlement les travaux et la formation en économie sociale ne se croisent pas très souvent avec le développement régional. Pourtant les pratiques croisées d'économie sociale et de développement régional sont nombreuses. Ce texte avance l'idée que le croisement des deux est fécond en pratique mais que ces pratiques et politiques récentes n'ont pas encore trouvé beaucoup de chercheurs et d'analystes pour les mettre en perspective. Le présent cahier se veut une contribution sur ce registre.

Table des Matières

1. Quand l'économie sociale participe au développement des régions	1
Le développement régional se renouvelle par les dynamismes locaux	1
La Caisse d'économie des travailleuses et des travailleurs (Québec)	3
Les Sociétés locales d'investissement et de développement de l'emploi (SOLIDE)	5
Capital coopératif régional Desjardins et le développement local de certaines caisses populaires innovatrices	8
Le capital coopératif et régional Desjardins	8
La caisse populaire Ste Jeanne d'Arc (Montréal)	10
La Caisse populaire de Charlesbourg (région de Québec)	11
Les Centres d'initiatives pour l'emploi local	12
Des entreprises collectives de proximité au service de communautés locales	13
Recyclage Vanier : une expérience d'insertion dans le domaine de l'environnement	13
L'Atelier du chômeur à Sorel : un groupe d'entraide devenue une entreprise sociale en environnement.	15
La contribution de l'Atelier à l'économie locale	17
2. Quand le développement régional mise sur l'économie sociale	18
<i>Le virage économique du développement local et régional dans le syndicalisme et les organisations communautaires</i>	18
Les initiatives de revitalisation économique et sociale en milieu urbain	20
DÉC et entreprises sociales dans l'Est de Montréal	20
Le Chic Resto Pop, une entreprise collective	21
Les données financières du Chic Resto Pop	21
La clientèle du Chic Resto Pop et ses travailleurs	22
Les réalisations	23
Sur le plan sociétal	23
Les Corporations de développement économique communautaire de Montréal (des origines jusqu'à l'intégration des mandats CLD (1999-2000))	24
La CDEST, une corporation de développement économique communautaire	24
Les Corporations de développement communautaire (CDC)	25
La CDC du Bas-Richelieu dans les années 90	25

Les Centres Locaux de Développement et la nouvelle politique de développement local 27

Le centre local de développement: un nouveau dispositif public de développement local 28

3. En guise de conclusion : la nouvelle filière institutionnelle du développement local et de l'économie sociale _____ 29

3.1. Itinéraire du “local” et du “régional” au Québec (1950-2000) _____ 29

3.2. L’apport de ce croisement _____ 32

Repères bibliographiques _____ 34

Table des Tableaux

<i>Tableau I : Les pratiques croisées d'économie sociale et de développement régional (1990-2000)</i>	3
<i>Tableau II : La Caisse d'économie des travailleuses et des travailleurs (Québec) (CETTQ) 1971</i>	4
<i>Tableau III : Les Sociétés locales d'investissement et de développement de l'emploi (SOLIDE) et SOLIDEQ (1991)</i>	7
<i>Tableau IV : Capital coopératif régional Desjardins</i>	9
<i>Tableau V : La nouvelle filière du développement local</i>	31

1. QUAND L'ÉCONOMIE SOCIALE PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT DES RÉGIONS

Une étude récente du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec (2002) constate, chiffres à l'appui, que c'est principalement dans les régions semi-urbaines et rurales que la plupart des indicateurs de croissance des coopératives sont les plus significatifs. De plus, 75% des emplois du secteur coopératif se retrouve à l'extérieur des grands centres urbains. Et si on examine la couverture des 2 437 coopératives actives sur le territoire, 59% de celles-ci se situent à l'extérieur des villes de Montréal, de la capitale nationale (Québec) et de Laval. Par exemple, nous dit le directeur de la Coopérative de développement régional Outaouais-Laurentides (CDROL), organisme-parapluie qui regroupe, sur tout le territoire, les différentes composantes du secteur, "on compte 85 coopératives qui créent plus de 500 emplois représentant \$55 millions en chiffre d'affaires (Savoir Outaouais, 2002). On ne sera pas surpris que le dynamisme de nombreuses associations ayant des activités économiques (avec statut d'OBNL) aient la même courbe de développement¹.

Mais, par delà ces statistiques, il faut surtout prendre acte que les vingt dernières années ont vu, à côté de la participation des coopératives agricoles et des caisses d'épargne et de crédit au développement des régions, des initiatives nouvelles prendre forme. On pense ici notamment au secteur de la récupération et du recyclage, à celui du financement d'entreprises (fonds de développement), à celui de l'insertion socio-professionnelle, au secteur récréo-touristique, etc. Ce qui signifie qu'en sciences sociales, on a intérêt à observer et analyser de plus près les pratiques de l'économie sociale dans le développement régional... et les nouvelles stratégies de développement local et régional qui misent sur l'économie sociale, c'est-à-dire sur les entreprises collectives.

Le développement régional se renouvelle par les dynamismes locaux

Le développement régional comme champ de recherche a opéré dans les dix dernières années un renouveau important en se centrant de plus en plus sur les dynamismes locaux (Bruneau et alii, 1993). De son côté le développement local a lui aussi opéré un renouveau important pendant la même période. Ce dernier s'est orienté de plus en plus vers l'étude des nouvelles pratiques de type socioéconomique qui combinent de façon nouvelle l'"économique" et le "social" à partir de financements divers (publics, privés, associatifs)².

Un réexamen attentif du développement local/régional s'impose notamment parce que: 1) il a effectué une percée substantielle dans l'ensemble des régions du Québec, y compris les grands

¹ Pour un portrait général de l'économie sociale au Québec et dans l'Outaouais, voir Doucet et Favreau (2003).

² Pour une réflexion d'ensemble sur l'avenir des régions à partir de points de vue et d'horizons très variés, voir Favreau, Robitaille et Tremblay (2002).

centres urbains comme Montréal; 2) il requestionne le rapport des entreprises à leur milieu; 3) de même que celui de l'emploi et de la revitalisation des communautés locales; 4) il suscite de nouveaux partenariats; 5) la portée de ces nouvelles pratiques semble prendre une signification pour le développement des régions (Favreau, 2003).

Le contexte actuel donne ainsi une nouvelle importance aux PME et TPE lesquelles deviennent plus attentives aux effets de leur présence sur le développement de leur région respective. Simultanément des initiatives économiques locales et régionales nouvelles émergent de même que des instances et des outils d'accompagnement nouveaux.

C'est ainsi qu'à partir des années 80, on peut voir se déployer des **initiatives** de développement économique communautaire **fortes** tant dans les grands centres comme Montréal et Québec (les CDÉC) que dans les milieux urbains des régions (les CDC et les CDÉC) ou les milieux ruraux (les SADC), initiatives qui font notamment valoir l'impératif de la capitalisation et de l'accompagnement de l'entreprise locale.

Plus spécifiquement, les grandes institutions financières (banques) ne financent plus que les clients les moins à risque et ceux de qui il est possible d'obtenir un rendement maximum. **Il s'est ainsi créé un vide de financement du côté des PME et des TPE en région** (Lebossé, 1994, Lévesque, 1995) en même temps que les régions et des communautés locales poussaient pour se prendre davantage en main. Une nouvelle offre de financement s'est donc constituée en grande partie en dehors des circuits financiers traditionnels et sous la pression de la demande locale. Cette nouvelle offre née dans la mouvance de la nouvelle économie sociale (NÉS) cherche à répondre aux besoins de la PME et de la TPE qu'elle soit collective ou privée.

Relativement à l'émergence de ces fonds locaux et régionaux de développement, nous avançons les propositions suivantes:

- 1) Ces fonds locaux et régionaux de développement, majoritairement partie prenante de la NÉS, apparaissent être des **instruments précieux pour le développement local, régional et communautaire**. Car à la différence des années 1960 et 1970, on ne s'en remet plus de façon exclusive à la grande entreprise et à l'Etat quand il s'agit de développement économique, de création d'emplois et de revitalisation des communautés locales. Si d'un côté, certains fonds ne s'inscrivent que dans la seule logique de l'économie marchande, d'autres assez nombreux parviennent à combiner rentabilité et utilité sociale.
- 2) Ces fonds locaux et régionaux de développement sont plus souvent qu'autrement des **initiatives partenariales**. Il s'agit souvent de démarches inédites où le secteur associatif (organisations communautaires et coopératives, syndicats locaux...), le

secteur privé (entreprises locales), le secteur coopératif (les institutions financières surtout) et le secteur public (municipalités et gouvernements centraux) se concertent et se coordonnent pour créer, animer et gérer ces outils d'accompagnement du développement local et régional. Ce partenariat réussit généralement à susciter des participations croisées multiples entre économie sociale et développement régional où chacun y retrouve une partie de ces intérêts. La décennie 90 est particulièrement féconde en la matière comme le résume le tableau suivant :

Tableau I : Les pratiques croisées d'économie sociale et de développement régional (1990-2000)

L'ÉCONOMIE SOCIALE PARTICIPE AU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL QUI MISE SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE
1) Capital coopératif et régional Desjardins et caisses populaires	1) les Corporations de développement économique communautaire (CDÉC)
2) Fonds de solidarité dans les régions (FTQ) et Fondation (CSN)	2) les Corporations de développement communautaire (CDC)
3) SOLIDE	3) les Centres locaux de développement (CLD)
4) La Caisse d'économie des travailleurs (Québec)	4) les Coopératives de développement régional (CDR)
5) Fonds communautaires locaux et régionaux	5) Les Conseils régionaux de développement (CRD/table d'économie sociale)
	6) Les SADC

La Caisse d'économie des travailleuses et des travailleurs (Québec)³

La Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs (Québec) constitue un cas d'espèce dans le monde des caisses d'économie issues des milieux de travail mais un cas exemplaire en matière de croisement de l'économie sociale et du développement local, régional et communautaire. Fondée en 1971, cette initiative a été lancée par la Confédération de syndicats nationaux (CSN) dans une perspective "coopérative militante fondée sur des stratégies de lutte contre les pratiques du capitalisme et de promotion de démarches collectives" (Lebossé, 1998). La CETTQ avait comme objectif de rendre accessible du crédit aux travailleurs à coût abordable. À partir de 1980, elle s'est donnée pour mission de fournir du financement (et dans

³ Une partie des informations de base sur les diverses organisations et dispositifs présentés dans ce cahier sont tirées de notre livre (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001)

la plupart des cas du microfinancement) aux entreprises collectives et aux entreprises qui poursuivent des objectifs de développement communautaire.

Avec les années 1980, la CETTQ se concentre donc sur des projets collectifs, c'est-à-dire sur le développement de l'économie sociale. Elle finance des coopératives d'habitation ou de travail, des organisations populaires et des entreprises communautaires. Elle cherche alors à concilier viabilité économique et utilité sociale. Elle recrute des nouveaux membres auprès des syndicats et auprès d'une clientèle qui partage ses objectifs.

Comme caisse d'économie des travailleurs, cette caisse entretient des liens très étroits avec la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et le Fondaction (CSN) pour la coopération et l'emploi. Elle compte 5 000 sociétaires dont 1 000 sont des coopératives et des associations détenant 60 % des crédits en cours. Elle est la coopérative d'épargne et de crédit québécoise la plus impliquée dans le champ de l'économie sociale. Au moyen de ses actifs qui étaient de 128 millions de dollars en 1998, elle constitue la troisième caisse en importance parmi les 120 caisses d'économie du Québec. Le financement des entreprises représentait 58 millions \$, soit 45 % de son actif, un pourcentage très élevé pour une caisse d'économie. Au cours des dix dernières années, elle a investi 200 millions de dollars dans plus de 200 entreprises pour la plupart collectives. Elle se distingue également des autres caisses par diverses initiatives socio-économiques, tel l'intérêt social qu'elle a instauré en 1997. Dans son rapport annuel de 1998, il est écrit : "Nous privilégions les partenariats, avec les milieux où se forge le développement, avec les réseaux, les organisations qui se rendent disponibles pour l'accompagner". La caisse participe aux conseils d'administration de divers organismes relevant de l'économie sociale dont les principaux sont le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ), le Fondaction (CSN), le Fonds de lutte contre la pauvreté, le comité d'appui des Cercles d'emprunt de Québec et le Groupe de consultation pour le maintien et la création d'emploi du Québec.

Objectif	Supporter le développement communautaire et l'entrepreneurship collectif (promotion de l'économie sociale)
Formes d'intervention	Prêts, garanties de prêts, acquisition de parts privilégiées, prise en charge d'intérêts
Exigences	Projets innovateurs
Intervention type	Prêts à coopératives d'habitation, de coopératives de travail et des OSBL communautaires, de quartiers, culturelles
Mécanisme de décision	Conseil d'administration constitué de représentants du monde syndical, coopératif, communautaire et culturel et d'entreprises d'économie sociale
Capitalisation	Plus de 128 millions de dollars (actif en 1998) dont 58 millions de dollars destinés au financement d'entreprises d'économie sociale
Source de financement	Syndicats, coopératives, organisations communautaires
Statut	Coopérative d'épargne et de crédit

Les Sociétés locales d'investissement et de développement de l'emploi (SOLIDE)

Les Sociétés locales d'investissement et de développement de l'emploi (SOLIDE) maintenant au nombre de 86 ont été initiées en 1991 conjointement par le Fonds de solidarité des travailleurs et la Fédération québécoise des municipalités (FQM), soit un partenariat syndical/municipal à l'échelle du Québec. La contribution à la capitalisation du Fonds de solidarité passe par une société en commandite appelée SOLIDEQ qui fournit 50 % de la capitalisation de chacune des SOLIDE, alors que le milieu (principalement les municipalités et le Secrétariat aux régions) trouve l'autre moitié pour une capitalisation totale de 500 000 \$ pour une première phase (quelques SOLIDE ont procédé à une seconde phase de capitalisation pour atteindre une capitalisation totale se situant entre 750 000 \$ et 1 million de dollars).

La première SOLIDE a été implantée en 1993. SOLIDEQ peut contribuer au fonds de développement d'une SOLIDE jusqu'à 250 000 \$, alors que chaque SOLIDE doit au préalable s'être associée à un ou d'autres partenaires. Pour chaque dollar qu'une SOLIDE obtient d'un partenaire, SOLIDEQ contribue pour la même somme. C'est donc par le financement des SOLIDE que SOLIDEQ contribue au développement de l'emploi des régions, mais aussi par l'encadrement qu'il apporte à leur implantation (la formation à la gestion du capital).

LE FONDS DE SOLIDARITE DE LA FTQ

Le Fonds de solidarité de la FTQ est un fonds d'économie sociale dont l'objectif est de participer au développement économique du Québec par le maintien et la création d'emplois. Au 1^{er} janvier 1999, il comptait sur la participation de 380 000 actionnaires, avait à son actif depuis 1983 la création ou le maintien de 66 000 emplois à la grandeur du Québec, dans le cadre d'une stratégie qui se déploie dans 86 SOLIDE, 17 fonds régionaux de solidarité et une vingtaine de fonds spécialisés. Il dispose pour se faire d'un actif de près de 3 milliards de dollars. La valeur nette de l'action se situe à \$22,14. La valeur de l'actif net est de 2 741 millions de dollars et le niveau de ses investissements à impact économique québécois a atteint 1 898 millions de dollars. Le rendement annuel est de l'ordre de 6 % sans tenir compte des crédits d'impôts consentis qui s'ajoutent à ce que chaque actionnaire obtient comme rendement⁴.

Le Fonds de solidarité de la FTQ a développé au fil de son histoire des partenariats avec 1 100 entreprises. Dans la seule année 1998 les 17 fonds régionaux de solidarité ont ouvert 241 dossiers impliquant 188 entreprises-partenaires, entreprises dans lesquelles 52 millions de dollars ont été investis pour créer ou maintenir 4 665 emplois.

Les SOLIDE investissent généralement dans les entreprises sous la forme de prêts participatifs ou d'autres formes, mais elles ne peuvent jamais octroyer de subventions. Les investissements se situent entre 5 000 \$ et 50 000 \$ par entreprise. Ils servent pour le démarrage ou pour l'expansion d'entreprises du secteur primaire, manufacturier ou tertiaire moteur y compris le tourisme. Les secteurs tertiaires traditionnels (exemple : restauration) et commercial (commerce de détail) ne sont pas admissibles.

SOLIDEQ favorise ou privilégie la prise en charge du développement économique par les intervenants locaux. La société en commandite cherche donc à favoriser le partenariat et la solidarité entre les acteurs du milieu pour permettre la création d'emplois et susciter le développement de l'économie locale. C'est pourquoi les administrateurs des SOLIDE sont choisis parmi les partenaires locaux. Ce sont plus de 600 bénévoles qui siègent sur les conseils d'administration des SOLIDE.

Si les SOLIDE ont comme objectif la viabilité économique, elles ont néanmoins à relever le défi de l'utilité sociale à travers la création d'emplois et le développement local. Enfin, en vertu de leur mission, les SOLIDE ont décidé de centrer leurs investissements dans les

⁴La plupart des informations fournies ici sont tirées du *Bulletin d'information du Fonds de solidarité* de mars 1999, numéro 43, p.3. Il s'agit des chiffres du bilan consolidé au 31 décembre 98, chiffres soumis à l'assemblée annuelle du Fonds.

entreprises d'un territoire bien circonscrit, celui d'une MRC, un territoire en bonne partie délaissé par les autres institutions financières, un territoire par ailleurs indispensable du point de vue des personnes qui y vivent et du point de vue de l'intérêt général⁵.

Enfin, les SOLIDE constituent à l'échelle du Québec un réseau lié au Fonds de solidarité des travailleurs pour la formation et pour l'expertise financière mais également à l'échelle régionale pour des coopérations avec les Fonds régionaux de solidarité⁶.

Tableau III : Les Sociétés locales d'investissement et de développement de l'emploi (SOLIDE) et SOLIDEQ (1991)

Objectif	-le maintien et la création d'emplois et le développement régional
Formes d'intervention	SOLIDEQ peut investir dans une SOLIDE 250 000 \$
Exigences	- Viabilité et rentabilité des projets - Création ou maintien d'emplois permanents - Bonnes relations de travail - Expertise des entrepreneurs
Intervention type	Secteur manufacturier, tertiaire moteur, primaire et autres : expansion d'entreprises, démarrage, consolidation et acquisition
Mécanisme de décision	Conseil d'administration au sein de chaque SOLIDE
Capitalisation	Au 30 juin 1999 : 21 280 000 \$ (avec la participation des partenaires : 43 333 800 \$)
Bailleurs de fonds	Fonds de solidarité de la FTQ, MRC et municipalités, Secrétariat au développement des régions, institutions financières, Sociétés d'aide au développement des collectivités, autres partenaires locaux
Statut	Société en commandite
Taille des investissements	22 810 684 \$ (total au 30 juin 1999)
Nombre de projets	797 projets (au 30 juin 1999)
Nombre d'emplois	6 784 créés et maintenus (au 30 juin 1999)

⁵ Pour en savoir plus sur les SOLIDES, voir Lévesque (2001).

⁶ À partir de 1995, le Fonds de solidarité des travailleurs a mis en place dans chacune des 16 grandes régions du Québec, des Fonds régionaux de solidarité qui sont juridiquement autonomes (ils ont leur propre conseil d'administration). Ces Fonds régionaux de solidarité sont capitalisés exclusivement par le Fonds de solidarité des travailleurs à hauteur de 6 millions de dollars par fonds. Ils offrent aux PME des financements se situant entre 50 000 \$ et 500 000 \$ alors que le Fonds de solidarité se réserve les investissements de 500 000 \$ et plus.

Capital coopératif régional Desjardins et le développement local de certaines caisses populaires innovatrices

Le capital coopératif et régional Desjardins⁷

Dans la foulée des fonds de développement québécois, Desjardins lançait officiellement en 2001, la première émission d'actions de Capital régional et coopératif Desjardins. Outre la rentabilité potentielle des investissements pour ses sociétaires⁸, ce nouveau fonds poursuit un objectif de développement économique et social en finançant prioritairement de petites et moyennes entreprises privées ou coopératives québécoises dans les régions ressources. Il leur offre également une expertise conseil pour stimuler leur développement.

C'est en injectant du capital dans ces coopératives et entreprises en développement et en leur offrant l'expertise conseil pour accélérer leur croissance et leur rayonnement que Capital régional contribue activement à la diversification et au développement économique durable des collectivités québécoises (<http://www.capitalregional.com/>).

Le fonds de Capital couvre l'ensemble des régions du Québec mais priorise les investissements dans les coopératives et les entreprises localisées dans les régions ressources⁹ qui se caractérise par une économie reposant sur la mise en valeur des ressources naturelles et sur une forte activité manufacturière. Les entreprises implantées dans ces régions ressources ou qui souhaiteraient y investir ont des besoins criants, particulièrement en matière de financement. Le capital coopératif et régional Desjardins vient combler en partie ce sous-financement.

Concrètement, à partir de l'an 2006, 60% des capitaux recueillis par le fonds de Capital seront investis dans des entreprises québécoises dont au moins 35 % sont soit des coopératives ou soit des entreprises localisées dans des régions ressources. Puisque leur taille ne doit pas dépasser 50 millions de dollars d'actif ou 20% d'avoir net, les entreprises financées sont des PME. Elles sont sélectionnées selon des critères rigoureux. Par exemple, les entreprises doivent posséder un plan d'affaires articulé en plus d'un avantage concurrentiel dans leur marché et démontrer un potentiel de croissance et de rentabilité supérieur à celui de

⁷ La plupart des informations fournies ici sont tirées des diverses informations et publications sur le site Internet de Capital régional et coopératif Desjardins qu'on peut consulter à l'adresse suivante : <http://www.capitalregional.com>

⁸ Mentionnons également que les titres d'action constituent un abri fiscal qui rapporte un crédit d'impôt provincial important.

⁹ Sept régions sont considérées comme faisant partie du groupe des régions ressources. Il s'agit du Bas-St-Laurent, du Saguenay-Lac-St-Jean, de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec, de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

l'ensemble de leur secteur d'activité. Pour optimiser le rendement des investissements, les capitaux restants (40%) sont investis dans des valeurs plus solides.

Initié par le Mouvement des caisses Desjardins, Capital régional et coopératif Desjardins est une société de caractère public dont la gestion de ses opérations et de son portefeuille d'investissements et de placements est confiée à Investissement Desjardins. Ce dernier a la responsabilité d'analyser et de gérer les demandes d'investissement mais c'est au conseil d'administration que revient la décision finale d'accepter ou non la demande de financement.

Au terme du premier semestre se terminant le 30 juin 2002, l'actif net est évalué à 115 millions \$. Au coût de 10 \$ l'action, ce sont 11,5 millions d'actions qui circule réparti entre 44 102 investisseurs¹⁰. L'objectif visé est de recueillir auprès des investisseurs québécois un capital de 1,5 milliard de dollars d'ici 10 ans. Actuellement, des capitaux ont été investis dans 29 entreprises localisées dans les régions du Bas-Saint-Laurent (2), du Centre du Québec (1), de Chaudière-Appalache (2), de l'Estrie (6), de la Gaspésie (2), des Laurentides (2), de Laval (3), de Montréal (5), de Québec (4) et du Saguenay-Lac-Saint-Jean (2).

Tableau IV : Capital coopératif régional Desjardins

Objectif	mobiliser du capital de développement en faveur de l'ensemble des régions du Québec. L'une de ses priorités est l'investissement consacré à la capitalisation des coopératives et aux régions ressources du Québec
Formes d'intervention	Investissement dans des PME : leur taille ne doit pas dépasser 50 millions de dollars d'actif ou 20% d'avoir net.
Exigences	Entreprises avec : <ul style="list-style-type: none"> - un plan d'affaires articulé; - un avantage concurrentiel dans leur marché; - un potentiel de croissance et de rentabilité supérieure à celui de l'ensemble de leur secteur d'activité.
Mécanisme de décision	Capital régional et coopératif Desjardins est gouverné par un conseil d'administration composé de personnes issues du mouvement.
Capitalisation	Au 30 juin 2002, l'actif net est évalué à 115 millions \$. L'objectif visé est de recueillir auprès des investisseurs québécois un capital de 1,5 milliard de dollars d'ici 10 ans
Statut	Société publique dont la gestion des opérations et du portefeuille d'investissements et de placements est confiée à Investissement Desjardins.
Nombre de projets	29 projets

¹⁰ Le montant maximum annuel qu'un investisseur peut se procurer est de 2500 \$. Sa détention est d'une durée obligatoire de sept ans.

Quelques caisses populaires innovatrices

Dans nombre de communautés locales, les caisses populaires Desjardins sont souvent les seules institutions financières à pouvoir offrir du microfinancement aux entreprises de leur milieu. Le conseil d'administration de ces caisses est formé de représentants dont la plupart résident sur le territoire desservi. À partir du début des années 1990, des caisses vont procéder à une réflexion sur leur engagement dans le milieu. Voici trois exemples de caisses populaires qui sont innovatrices dans leur communauté.

La Caisse populaire de La Guadeloupe (Beauce-Appalaches)

Le premier cas de figure est celui d'une caisse desservant une communauté locale en milieu semi-rural subissant un certain déclin démographique et un taux alarmant de chômage, la Caisse de La Guadeloupe¹¹. Ainsi, suite à la fermeture d'une usine, l'Assemblée générale de la Caisse populaire de la Guadeloupe va créer un comité formé du directeur de la caisse et de quatre de ses dirigeants pour trouver des solutions à l'insuffisance de dynamisme industriel de la localité. Avec le soutien de la municipalité, un comité de promotion industrielle sera mis sur pied en 1984. Ce comité permettra la création de la Société de développement industriel de la Guadeloupe qui sera secondée dans son travail par un Fonds de développement industriel. Ce cas n'est pas exceptionnel puisque plusieurs caisses ont mis sur pied un comité de développement ou encore un fonds d'investissement.

La caisse populaire Ste Jeanne d'Arc (Montréal)

Le deuxième cas de figure est celui de la caisse populaire Sainte Jeanne d'Arc dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve à Montréal. Cette caisse s'interrogeait sur l'impact de ses dons et commandites. Elle entreprend alors une planification stratégique de son implication dans le milieu. La Caisse populaire soutenait diverses activités communautaires (coopératives d'habitation, radio communautaire, centre culturel et sportif...). Mais au début des années 1990, le conseil d'administration forme un comité social et communautaire pour revoir les priorités dans ce champ d'activité. En 1992, la planification stratégique qui en a résulté a permis d'identifier trois axes d'intervention, soit 1) le soutien à la création de petites entreprises dans le quartier, 2) le soutien aux organisations communautaires travaillant avec les jeunes ou dans l'aide à l'emploi, 3) la participation à un projet local de développement économique dans le secteur du tourisme. Par la suite, en collaboration avec la CDÉC locale (CDEST), la caisse a contribué à la mise sur pied de cercles d'emprunt. Comme on peut le voir

¹¹ Située dans le comté de Frontenac dans la région Beauce-Appalaches. Cette municipalité compte 1720 habitants.

cette caisse cesse d'agir exclusivement comme mécène pour devenir de plus en plus partenaire et parfois même moteur ou initiateur de projets de développement économique et de création d'emplois. C'est également le cas de nombreuses caisses qui se sont associées à des SOLIDE ou encore à des initiatives telles les CIEL et les cercles d'emprunt.

La Caisse populaire de Charlesbourg (région de Québec)

La Caisse populaire de Charlesbourg¹² a mis sur pied en 1989 un fonds destiné aux jeunes de 18 à 35 ans. Ce fonds appelé "Sois ton propre patron" (STPP) vise à soutenir les travailleurs autonomes et les très petites entreprises qui ne satisfont pas aux garanties normalement exigées pour un emprunt bancaire. La réussite de STPP a permis la diffusion de ce fonds à partir de 1994 dans un certain nombre de caisses de la région de Québec. Ainsi, 196 des 312 caisses appartenant à la Fédération des caisses populaires de Québec ont décidé d'implanter ce fonds dans leur caisse. STPP vise à créer et à maintenir des emplois permanents chez les jeunes (Solange Van Kemenade, 1999). Cet objectif peut se réaliser par le biais de la mise sur pied d'une nouvelle entreprise, par l'acquisition ou la réorganisation d'une entreprise existante ou par l'exercice d'un métier ou d'une profession à titre de travailleur autonome. L'aide offerte par le fonds est d'ordre financier et technique. Le fonds met à la disposition du jeune entrepreneur les ressources financières sous forme de prêts à taux privilégié et exempts de frais de gestion du compte. L'encadrement permet de jumeler le jeune entrepreneur à un parrain d'expérience qui l'aide à cheminer dans toutes les phases de son projet. Le fonds cherche également à favoriser l'émergence de l'entrepreneuriat ainsi qu'à encourager le développement économique local. Les gestionnaires sont conscients que leur clientèle d'entrepreneurs vieillit et qu'il faut préparer la relève. C'est pourquoi de 1989 à 1998, 1 500 000 \$ ont été investis.

La meilleure preuve de la réussite du programme est le fait qu'il ait été adopté dans le reste des caisses populaires Desjardins. C'est que la spécificité de STPP et son attrait comme outil financier non traditionnel résident dans le fait qu'il constitue un produit offert par une institution financière et destiné à une jeune clientèle pour le démarrage d'entreprises, cela sans garantie gouvernementale. STPP vient combler un vide avec une formule encadrée, car bien que les caisses populaires soient parmi les institutions financières celles qui sont les plus disposées à satisfaire la demande de petits prêts, la pratique n'est pas si courante.

¹² La municipalité de Charlesbourg fait partie de la Communauté urbaine de Québec, celle-ci faisant partie de la région de Québec (03). Cette municipalité compte 73 962 habitants qui représentent 18,6 % de la population de la région.

Les Centres d'initiatives pour l'emploi local

Le premier Centre d'initiatives pour l'emploi local (CIEL) a été fondé en 1985 dans Lotbinière-Ouest avec pour mission de créer des emplois pour les jeunes (moins de 40 ans) du territoire de Lotbinière-Ouest, un territoire à dominante rurale¹³. Au moment de sa création, ses fondateurs étaient persuadés que créer des emplois était essentiel pour maintenir la vitalité du milieu et éviter la migration des jeunes. Après bientôt 15 ans d'existence, ce premier CIEL est perçu comme l'un des nouveaux modes d'intervention dans le domaine du développement local en milieu rural. Il reçoit environ vingt demandes d'information par semaine et réalise en moyenne une vingtaine d'investissements par année. Le nombre d'emplois créés est de 4,3 par projet. La vocation du CIEL est de favoriser le développement communautaire: sensibiliser la population à l'égard des problèmes du chômage, fournir de l'aide financière aux initiatives de création d'emplois et veiller à la qualité des emplois créés sont les principaux objectifs de développement local des fondateurs du CIEL.

Une de ses préoccupations majeures est de susciter la concertation entre les divers intervenants du milieu afin d'appuyer en priorité les jeunes qui veulent démarrer leur entreprise en fournissant du financement se situant entre 500 \$ et 10 000 \$. À cet égard, le CIEL de Lotbinière-Ouest disposait en 1997 de 125 000 \$ provenant de dons individuels, de conférences commanditées par des entreprises ou institutions locales, à laquelle capitalisation il faut ajouter une aide matérielle (utilisation de locaux par exemple) des municipalités. L'aide provient exclusivement du milieu. La dimension sociale est omniprésente dans la philosophie du CIEL. Le type de financement que le fonds offre, c'est-à-dire des prêts sans intérêt, traduit fidèlement cet esprit.

Son conseil d'administration est élu par une assemblée générale constituée de groupes-membres et de membres individuels dont l'expérience professionnelle doit profiter aux jeunes. Quant à sa manière de fonctionner, le fonds s'appuie sur une coalition locale de prêteurs et d'emprunteurs, une équipe de gens bénévolement impliqués dans la gestion ainsi que sur d'autres partenaires du milieu. Le CIEL suit de proche les jeunes qu'il aide.

Le CIEL, avec plus de 15 années d'expérience, s'est taillé une place importante dans la communauté de Lotbinière-Ouest par ses prêts (variant de \$500 à \$10 000), le soutien à 84 projets et \$300 000 d'investissements (de 1993 à 1997) et la création d'emplois que cela a permis soit 200 emplois sur une dizaine d'années. Il est reconnu et légitimé par les autres intervenants locaux au point que l'on peut affirmer que son influence sur le développement local est indiscutable. Soulignons aussi que l'importance du CIEL est reliée aussi à son rôle

¹³ Le territoire de Lotbinière-Ouest est situé dans la MRC de Bécancour et regroupe dix localités rurales de la région québécoise Mauricie-Bois-Francs. À mi-chemin entre Montréal et Québec, la MRC compte 20 213 habitants.

précurseur dans le domaine du financement communautaire pour les jeunes. Il a en effet été le premier fonds dont la capitalisation était exclusivement du milieu, sans intervention des ressources publiques, à apparaître sur la scène du financement des entreprises démarrées par les jeunes.

Ce faisant le CIEL de Lotbinière-Ouest a inspiré au moins deux autres initiatives comparables. En premier lieu, le CIEL de Nicolet-Est qui a été fondé en 1993. Sa capitalisation qui est de 25 000 \$ provient des membres qui achètent une carte, de dons du milieu et d'une contribution du député. Il offre des prêts sans intérêt aux jeunes entrepreneurs d'un maximum de 4 000 \$. En deuxième lieu, le CIEL de Nicolet-Centre qui a été fondé en 1995. Sa capitalisation qui est de 40 000 \$ provient de particuliers, de municipalités et d'institutions financières. Il offre aux jeunes entrepreneurs des prêts sans intérêt pour des sommes allant de 1 000 \$ à 4 000 \$¹⁴.

Des entreprises collectives de proximité au service de communautés locales

Recyclage Vanier : une expérience d'insertion dans le domaine de l'environnement

Recyclage Vanier est une entreprise communautaire formée en 1984 à Ville-Vanier, dans la Communauté urbaine de Québec¹⁵. Elle a donc plus de 15 ans. Recyclage Vanier oeuvre dans le domaine de l'environnement par la récupération de papiers et de documents confidentiels tout en favorisant l'insertion sociale et professionnelle de personnes ayant des difficultés sérieuses d'emploi.

La municipalité où se développe l'entreprise est une petite ville de 11 325 habitants. Comparativement à la moyenne des municipalités de la Communauté urbaine de Québec, Ville Vanier affiche dans la décennie d'émergence de cette initiative un taux de chômage élevé, des revenus d'emploi faibles et davantage de locataires. Vanier se distingue également par une densité de population élevée, une population vieillissante et un grand nombre de familles monoparentales.

À l'instar d'autres municipalités, les résidents de Ville-Vanier sont incités, à partir des années 1980, à récupérer les déchets domestiques et les industries papetières sont encouragées à utiliser davantage du papier recyclé¹⁶. Le mouvement écologique amène le Gouvernement du

¹⁴ Pour en savoir plus long, voir l'étude monographique réalisée par Solange Van Kemenade, étude parue en cahier de recherche à la CRDC (UQO) et au CRISES (UQAM) en 1999.

¹⁵ Pour en savoir plus sur Recyclage Vanier, voir le cahier du CRISES réalisé par Gisèle Vachon (1998).

¹⁶ Rappelons ici qu'au cours des années 1960 et 1970, le mouvement écologique gagne en crédibilité et fait son nid en dénonçant, preuves à l'appui, le gaspillage et la pollution des industries et de façon générale de la société

Québec à créer, en 1990, la Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec) qui a pour finalité de promouvoir, de développer et de favoriser la réduction, le réemploi, la récupération et le recyclage de contenants, d'emballages, de matières ou de produits ainsi que leur valorisation dans une perspective de conservation des ressources. Le plan 1998-2008 du gouvernement vise à mettre en valeur plus de 65 % des 7,1 millions de tonnes de matières résiduelles.

Dans ce contexte, le recyclage du papier prend de l'expansion: des acteurs fort différents y retrouvent leurs intérêts: des résidents prêts à lutter contre le gaspillage et l'accumulation des ordures dans leur environnement, des municipalités à la recherche d'une diminution des coûts de traitement des déchets et de prolongation de vie des sites d'enfouissement, des entreprises intéressées à moins déboursier pour obtenir de la fibre et des organisations communautaires soucieuses à la recherche de créneaux de création d'emplois, même peu spécialisés mais utiles à leur communauté.

La Ruche Vanier (un comité de citoyens de Ville Vanier) a ainsi pris l'initiative de susciter la création de l'entreprise Recyclage Vanier. Un organisateur communautaire de la Ruche va aider deux jeunes à formuler un projet visant la sensibilisation de la population à la récupération et l'organisation d'un système de collecte sélective des déchets. Deux subventions obtenues en 1985 permettent le démarrage véritable des opérations. La faiblesse des revenus autonomes fait que le projet survit grâce en grande partie au bénévolat pendant deux ans. Puis de nouveaux appuis financiers du gouvernement du Québec, de la municipalité et de divers organismes, dont le Fonds de solidarité des groupes populaires du Québec métropolitain, permettront d'embaucher trois personnes, de moderniser l'entreposage et de développer un membership (1987-1990).

Entre 1990 et 1994, Recyclage Vanier développe de nouveaux créneaux d'activités: déchiquetage de papiers confidentiels et récupération de papiers fins. À la fin de 1991, 20 personnes oeuvrent à Recyclage Vanier: six employés permanents, sept personnes dans le cadre de programmes d'employabilité et sept personnes en processus d'insertion sociale. Par ailleurs, la collecte sélective dans la municipalité est abandonnée, après que la municipalité ait refusé de retourner les économies réalisées à Recyclage Vanier. Le déménagement en 1994 dans le parc industriel Saint-Malo à Québec permet une amélioration sensible des conditions de travail. La hausse du prix du papier permet à l'entreprise, en 1994, d'embaucher cinq personnes supplémentaires et d'acheter de l'équipement (camion et déchiqueteuse).

industrielle. Ainsi naissent divers organismes de pression comme Les Amis de la Terre (1979) et des entreprises de récupération.

La chute du prix du papier en 1995 provoque indirectement une baisse non prévue et brusque des revenus. Le soutien de la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses de Québec permet alors à Recyclage Vanier d'éviter le pire. Plusieurs mesures de rationalisation des dépenses sont alors prises (abolition de certains postes, congés obligés, réaménagement de l'espace, etc.).

En 1996, l'entreprise est composée de 70 membres (personnes intéressées à l'insertion, employés et sympathisants). Le conseil d'administration est formé de neuf personnes pour la plupart des professionnels intéressés à l'administration et à l'insertion. La direction repose sur le travail de quatre personnes et les employés partagent différents statuts : trois permanents (deux camionneurs et un gérant d'entrepôt), 20 personnes en insertion ayant une déficience intellectuelle et 30 prestataires de la sécurité du revenu.

En 1996, les revenus de l'entreprise dépassent le demi-million de dollars, les subventions gouvernementales représentent moins que le tiers des revenus, 68 % de ses revenus provenant de contrats sur le marché obtenus par les différents services en récupération de l'entreprise. Cette présence importante sur le marché comporte des difficultés différentes des initiatives liées au service public. Elles sont tout aussi réelles: dans le secteur de la récupération, les variations du prix du papier mettent de manière cyclique les entreprises en situation d'alerte financière. En ce qui concerne les dépenses pour la même année, 60 % vont aux salaires et aux charges sociales, 28% à l'entrepôt et au matériel roulant, et 12 % à l'administration. Le personnel de la direction touche un salaire horaire variant entre 10,20 \$ et 13,50 \$ l'heure.

L'Atelier du chômeur à Sorel : un groupe d'entraide devenue une entreprise sociale en environnement.

L'entreprise Atelier du Chômeur du Bas-Richelieu¹⁷ est née d'un comptoir d'entraide mis sur pied dans les années 1960 par un groupe de chômeurs de Sorel (MRC du Bas-Richelieu) en Montérégie. La mission et les objectifs de l'entreprise sont de favoriser le retour au travail des personnes exclues du marché du travail (plus spécifiquement les jeunes de 18 à 25 ans) par des activités de récupération et de recyclage de biens domestiques (matières résiduelles secondaires).

Depuis 1992, l'entreprise a un statut d'OSBL et depuis 1998 un statut d'entreprise d'insertion. Son membership est composé en grande partie des employés réguliers, des stagiaires et de

¹⁷ L'ensemble des informations sur l'Atelier du Chômeur du Bas-Richelieu Inc. est tiré de la monographie de l'entreprise effectuée par Lucie Beaudoin et Louis Favreau (2000), Cahier de la CRDC, UQO et CRISES, UQAM.

membres de la communauté. L'Atelier emploie une douzaine de travailleurs réguliers et un employé contractuel. Il emploie aussi une trentaine de stagiaires par année dans des activités de formation et d'apprentissage par le travail conçues pour ces derniers.

L'Atelier du Chômeur gère un budget annuel de 670 000 \$ dont 50 % provient de revenus autogénérés. Les autres sources de financement sont publiques (les programmes d'insertion d'Emploi-Québec) et associatives, l'Atelier ayant bénéficié d'un prêt de démarrage de la Caisse d'économie des travailleuses et travailleurs du Québec (1992) et d'un soutien de la Maison d'animation populaire.

L'Atelier intervient simultanément sur plusieurs problèmes tels que l'exclusion socioprofessionnelle, la détérioration de l'environnement, la pauvreté et l'isolement social. On retrouve deux activités principales : un centre de récupération, de tri et de vente d'effets récupérés que l'on nomme Recyclo-Centre et l'insertion sociale et professionnelle de jeunes.

L'Atelier offre des services de formation et d'intégration en emploi aux personnes exclues du marché du travail. La formation contient trois volets : 1) des ateliers d'apprentissage des méthodes de travail en entreprise ; 2) une connaissance pratique et théorique du marché du travail et, 3) des éléments d'apprentissage du développement psychosocial personnel. Les objectifs visés par ces mesures sont d'accéder au marché du travail ou d'effectuer un retour aux études ; d'acquérir de l'expérience autant au plan professionnel que personnel ; de recevoir une formation transférable.

Un autre service d'importance offert depuis 1997 à la population du Bas-Richelieu est la collecte sélective de vêtements, d'appareils ménagers et d'utilité domestique et de meubles dans les résidences sur tout le territoire tant urbain que rural entourant l'agglomération de Sorel-Tracy. La première année de cueillette sélective a permis d'amasser 14 tonnes de vêtements.

Recyclo-Centre est l'activité économique principale de l'Atelier. Elle est également celle qui lie l'Atelier aux entreprises de récupération et de recyclage du Québec. C'est le lieu où les vêtements, les meubles, les électroménagers et les objets domestiques sont traités et recyclés. Une fois triés et réparés, ils sont vendus dans le magasin de l'Atelier à des prix modiques. Les articles non réutilisables (fer, fibres textiles, papier, instruments médicaux et chirurgicaux, etc.) sont vendus ou acheminés à des entreprises de recyclage plus spécialisées ou à des organisations d'aide internationale. Pour l'année financière 1998-1999, 622 tonnes de vêtements ont été récupérées.

L'Atelier vise à consolider ses activités de façon à garantir sa stabilité et à améliorer le nombre et la qualité des emplois créés. L'avenir de l'entreprise place toutefois celle-ci devant des

choix stratégiques importants. En priorité, on mise sur la continuité et l'amélioration de ses services existants. En ce sens, la reconnaissance de l'Atelier comme entreprise d'insertion devrait permettre un développement important de ce volet d'activités. L'Atelier entend développer les activités de formation des stagiaires par la conception et la dispensation d'un programme de formation plus élaboré. Avec sa reconnaissance comme entreprise d'insertion, un budget annuel de près de 670 000 \$ et la participation d'une cinquantaine de participants annuellement au programme d'insertion développé par l'organisation, ce secteur d'activités permettra également de consolider les activités de récupération et de recyclage réalisées par l'organisation. L'Atelier du Chômeur entend ainsi développer de façon substantielle son volet récupération et recyclage et notamment la cueillette des matières secondaires dans le cadre de la deuxième phase du projet du Réseau des ressourceries.

La contribution de l'Atelier à l'économie locale

L'Atelier du chômeur a connu, depuis sa création officielle en 1992, un développement constant qui a dépassé largement les objectifs prévus au départ et ce, tant sur les plans économique et social, qu'associatif et environnemental. L'Atelier a réussi à répondre de façon fort appréciable aux besoins de la population démunie du milieu. L'accroissement de la clientèle dans les nouveaux locaux de l'entreprise, témoigne de l'importance de cet organisme dans la réponse aux besoins de la population locale, voire régionale, en termes d'accessibilité à certains biens de consommation et en termes de restructuration du tissu social par l'entraide mutuelle, la générosité et la convivialité¹⁸.

Les revenus autogénérés de l'organisation ont suivi la croissance de la production, ce qui assure une marge d'autonomie financière importante à l'entreprise. En outre, en proportion et en conformité avec sa mission de création d'emplois, la croissance des revenus de l'organisation s'est soldée par la consolidation des emplois existants et la création de nouveaux emplois. Ainsi depuis sa création, la croissance des activités de l'Atelier a permis la création et le maintien de 12 emplois permanents financés à même les revenus d'activités de l'entreprise. De plus, l'Atelier a permis d'offrir des stages en milieu de travail à plusieurs centaines de jeunes à partir des divers programmes publics (PAIE, EXTRA, CIT). L'Atelier contribue ainsi à la revitalisation économique et sociale de l'agglomération de Sorel-Tracy.

L'Atelier du Chômeur est une entreprise qui a démontré sa viabilité, son potentiel de croissance et son utilité sociale. Il est reconnu comme un acteur économique à part entière. Les retombées de l'entreprise sont significatives au niveau des efforts entrepris dans le domaine de l'environnement, créneau économique que l'entreprise contribue à développer par

¹⁸ Le magasin de l'Atelier accueille en moyenne près de 60 000 clients par année au Recyclo-Centre.

ses activités innovatrices et par sa forte implication dans le Réseau des ressourceries. Ainsi, c'est plus de 622 tonnes de vêtements, 66 tonnes de métal, 104 tonnes d'électroménagers, 133 tonnes de meubles et autres objets et 33 tonnes de papier et carton qui sont récupérées et traitées à l'Atelier du Chômeur à chaque année.

2. QUAND LE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL MISE SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE LE VIRAGE ÉCONOMIQUE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET RÉGIONAL DANS LE SYNDICALISME ET LES ORGANISATIONS COMMUNAUTAIRES

Dans les années 1980, un nouveau "militantisme économique" dans les mouvements sociaux (syndical et communautaire) s'exprime, entre autres, par la création de nouvelles coopératives de travail, de corporations de développement communautaire (CDC), de corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et de fonds locaux et régionaux de développement. L'approche renouvelée de développement local, le développement économique communautaire (DÉC) donne un sens nouveau à ces diverses expérimentations, de plus en plus reconnues par les pouvoirs publics surtout depuis 1996 avec le Sommet du gouvernement du Québec sur l'économie et l'emploi. Cette nouvelle approche repose fondamentalement sur une mobilisation de la société civile et sur les mouvements sociaux.

En effet, à l'occasion de la récession de longue durée du début des années 1980 et de la redéfinition de l'État dans le développement économique et social, s'est opérée une véritable mobilisation de la "société civile". Du côté du mouvement communautaire, cette mobilisation s'est réalisée par la mise sur pied d'initiatives territorialisées de revitalisation économique et sociale qui s'inscrivent dans une volonté de "reprise en main" du développement des collectivités locales en déclin. C'est le cas des Comités régionaux de relance de l'économie et de l'emploi (CRÉE), des Corporations de développement économique communautaire (CDÉC) et des Corporations de développement communautaire (CDC) et d'initiatives, telle l'insertion sociale par l'activité économique (entreprises d'insertion) (Favreau, 1998).

Du côté des syndicats, ce sont des reprises d'entreprises en difficulté et surtout des innovations sociales au regard de l'organisation du travail (Bélanger, Grant et Lévesque, 1994). Plus globalement, les syndicats ont opéré un changement d'orientation stratégique, passant d'une stratégie d'affrontement ou de "syndicalisme de combat" à une stratégie de "coopération conflictuelle" ou à un "syndicalisme de proposition" (Boucher et Favreau, 1994). Ce faisant, les syndicats ne considèrent plus les entreprises dans un rapport d'extériorité mais tendent à s'inscrire comme partenaires dans le cadre d'une "participation négociée". De même, les syndicats se sont engagés positivement dans des structures locales et régionales de développement économique et social, tels les Conseils régionaux de

développement (CRD), les Sociétés d'aide aux collectivités locales (SADC), les CDÉC et plus récemment les CLD.

Sur le terrain de l'économie et de l'emploi, de nouvelles alliances entre les syndicats et les organisations communautaires sont devenues possibles dans le cadre de partenariats relativement larges et diversifiés. Ainsi, on assiste depuis une vingtaine d'années à des efforts conjoints de mobilisation des syndicats, du secteur communautaire et du mouvement coopératif de même que d'une partie du secteur privé.

Rappelons ici que les initiatives économiques combinant l'utilité sociale et la rentabilité économique se sont historiquement modelées sur l'entreprise coopérative et, en matière de développement local, sur des expériences de coopératives de développement de régions périphériques comme le JAL dans l'Est du Québec (Lévesque, 1979; Deschênes et Roy, 1994). Aujourd'hui, l'économie sociale se renouvelle, entre autres, par le DÉC, c'est-à-dire par un ensemble d'initiatives économiques associatives et coopératives, aussi présentes dans les centres urbains que dans les régions intermédiaires et les parties rurales des régions dites périphériques (Favreau et Lévesque, 1996).

Nous avons assisté progressivement à un déplacement des enjeux. En effet, avec les années 1990, les référents étatiques et les espaces nationaux sont en perte de vitesse au bénéfice de l'espace local et régional comme cadre de référence ou d'appartenance et comme unité d'action. La société fragmentée par la crise ne semble possible à reconstruire que par le bas, par les communautés locales, par les régions. Le développement local, qui a d'abord été adopté comme stratégie des organisations communautaires dans les régions dites périphériques dans les années 1970, est devenu également pertinent pour les régions intermédiaires et les quartiers en difficulté des centres urbains comme Montréal, Québec, Gatineau-Hull, Sherbrooke ou Trois-Rivières. Cette stratégie de développement a permis de multiplier et d'intégrer les champs d'intervention suivants: emploi, logement et aménagement du territoire, santé et services sociaux, réinsertion sociale des jeunes décrocheurs et formation professionnelle de la main-d'œuvre locale.

Cette nouvelle dynamique a posé des défis d'un nouveau type aux promoteurs et aux porteurs de projets issus du secteur communautaire comme la gestion rigoureuse d'entreprises, l'autofinancement et le financement des projets, la création de réseaux économiques d'information, de promotion de services, etc. Un organisateur communautaire évoluant dans ce milieu résume bien les fondements de cette nouvelle stratégie: "De la même façon que nous avons réussi à démontrer que l'État n'avait pas le monopole de l'intérêt général en matière de production des services sociaux de qualité, les organisations communautaires ont pu démontrer que le secteur privé n'a pas le monopole de la création d'emplois et d'entreprises."

En somme, le secteur communautaire, à partir d'une demande d'élargissement de la démocratie, est parvenu à faire émerger de nouvelles solutions à la crise de l'emploi et à celles de l'État-providence et des communautés locales en difficulté. Ce faisant, il a créé un nouveau type de relations entre l'État et la société civile, entre le local et le national, entre l'"économique" et le "social", entre le travail rémunéré (l'emploi) et le travail non rémunéré. Cette dynamique nouvelle s'inscrit dans le cadre plus général d'un nouveau contrat social en voie de se constituer dans certaines entreprises, entre le patronat et les syndicats, sur le plan régional, entre les municipalités et l'État central, sur le registre des communautés locales (quartiers et villages), entre les citoyens, leur communauté locale et l'État, et sur le plan de l'environnement, entre les communautés locales, l'État et les entreprises (Bourque, 2000; Lévesque et Mager, 1995). Le secteur associatif, si longtemps sous-estimé par la plupart des sociologues et la quasi-totalité des économistes de même que par les pouvoirs publics, se révèle de plus en plus déterminant pour la société en train de se construire; il est à l'intersection du "local" et du "global"; il occupe ces espaces intermédiaires de développement local et régional où émergent de nouvelles pratiques de transformation sociale, espace qu'aucun autre secteur de la société ne peut véritablement occuper.

Les initiatives de revitalisation économique et sociale en milieu urbain

DÉC et entreprises sociales dans l'Est de Montréal

Le quartier Hochelaga-Maisonneuve dans l'Est de Montréal représente, à bien des égards, le type de communauté locale en difficulté qui, au lieu de s'enfoncer dans l'anomie, s'est investie dans sa revitalisation tant au plan économique que social. Lieu privilégié de la grande entreprise manufacturière des débuts du siècle (métallurgie, pétrochimie, activités portuaires), ce quartier majoritairement ouvrier de l'Est de Montréal a subi des mises à pied massives et de nombreuses fermetures d'usines de même que l'érection, au début des années 1970, d'autoroutes le traversant. Sa population, qui est passée de 80 000 en 1960 à 50 000 en 1990, est aujourd'hui composée pour moitié de personnes en chômage et de prestataires de la sécurité du revenu.

Cependant, loin de s'affaïsser, ce quartier s'est courageusement attelé à développer son potentiel associatif. En effet, on retrouve dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve une vie communautaire intense depuis plus de trente ans et, depuis 15 ans, un dispositif d'accompagnement, une CDÉC, en l'occurrence la Corporation de développement économique de l'Est (CDEST). C'est ainsi que plusieurs initiatives d'économie sociale ont surgi. C'est le cas notamment de l'entreprise de meubles Boulot Vers, une initiative économique d'insertion sociale pour des jeunes de 16 à 25 ans, de La Puce communautaire, une entreprise de formation à la micro-informatique (Cisneros et Favreau, 200), d'un réseau d'entraide

socio-économique, les cuisines collectives Hochelaga-Maisonneuve (Fréchette, 2000) et du Chic Resto Pop, une entreprise collective dans le domaine de la restauration.

Ces initiatives sont nées dans un environnement immédiat qui leur était favorable, notamment grâce à la CDÉC. Pour démontrer de façon plus précise cette dynamique, nous vous présentons ici une initiative, celle du Chic Resto Pop.

Le Chic Resto Pop, une entreprise collective

Démarrée en 1984, cette entreprise collective de restauration prépare aujourd'hui plus de 1 000 repas à prix modique par jour dans ses locaux (principalement à partir d'aliments récupérés) et s'occupe de desservir sept écoles du quartier. Le Chic Resto Pop est un OSBL qui fournit du travail à 18 personnes sur une base permanente et à 105 autres en situation de réinsertion. Sa clientèle est composée principalement d'assistés sociaux, de sans-emploi et de petits salariés. Son budget annuel se rapproche du million de dollars, soit, en 1996, 930 000 \$ dont plus de 448 000 \$ en vente de services, plus de 150 000 \$ en provenance de sources associatives (Centraide et des dons) et 328 000 \$ de sources publiques diverses (Santé et services sociaux, Sécurité du revenu, Conseil scolaire, etc.).

Cette entreprise est aussi un lieu d'entraide, de travail social et de formation à l'emploi (accueil de stagiaires, alphabétisation, formation alternative en français, aide psychosociale, animation culturelle de jeunes talents musicaux locaux). Elle entretient des liens privilégiés avec l'ensemble du réseau communautaire du quartier, notamment, en participant à une table de concertation en développement local. À ses débuts, elle a été soutenue par la CDÉC de ce quartier, la CDEST, en tant qu'entreprise à caractère communautaire (accompagnement de démarrage, soutien financier et à la gestion de l'entreprise) et par le CLSC du quartier, qui offre une expertise en organisation communautaire et en nutrition. De son côté, la Pop-mobile emploie trois personnes sur une base permanente et reçoit une vingtaine de stagiaires. Le Groupe Resto (qui n'existe plus aujourd'hui) a regroupé un temps le restaurant et le service de repas dans les écoles et a également été à l'origine d'un festival de la musique dans le quartier (250 bénévoles, 4 jours de spectacles et 20 000 entrées la première année, 1992). Ce dernier a finalement donné naissance à une nouvelle entreprise œuvrant dans le domaine culturel (l'entreprise Faites de la musique).

Les données financières du Chic Resto Pop

À la lecture des rapports financiers sur cinq années (1992-1996), notre étude a pu constater que le Chic Resto Pop réalisait presque son équilibre budgétaire. Les principales sources de financement du Chic Resto Pop sont la Régie régionale des services sociaux et de santé de

Montréal-Centre et la vente de repas. La part des revenus provenant de ces deux sources a augmenté régulièrement entre l'année 1991-1992 et 1995-1996. Deux autres sources assurent des subventions stables: le MSR et Centraide, alors que tous les autres revenus sont très variables. L'évolution du mode de financement du Chic Resto Pop indique une nette amélioration de sa position financière: en 1992, 61% des revenus provenaient de subventions, le reste, de l'autofinancement. Cette proportion est maintenant totalement renversée, alors que 65% des revenus de 1995-1996 proviennent de la vente des produits et d'autres activités d'autofinancement. Les efforts de la direction se sont poursuivis dans ce sens, entre autres, par la diversification de sa production (produits maison). La situation financière de l'entreprise reste cependant fragile puisqu'elle dépend en partie d'un financement des pouvoirs publics.

La clientèle du Chic Resto Pop et ses travailleurs

La clientèle du restaurant est presque exclusivement composée de résidents du quartier. La documentation de l'entreprise nous révèle que 59% des clients sont des hommes et que 41% des personnes qui fréquentent le Chic Resto Pop sont âgées de 60 ans et plus. Les gens qui viennent prendre leurs repas au restaurant ne sont pas non plus sur le marché du travail (10% de chômeurs, 44% d'assistés sociaux, 35% de retraités). L'entreprise met à leur disposition un service de crédit où chaque client peut accumuler jusqu'à cinq repas. Le Chic Resto Pop, par la coalition alimentaire, participe également à un parcours de services qui permet aux clients présentant des besoins alimentaires d'être référés à des organismes collaborateurs telles les banques alimentaires et les soupes populaires.

Le Chic Resto Pop a créé deux types d'emploi. Le premier regroupe les travailleurs permanents de l'entreprise (18): ce sont les seuls travailleurs salariés au sens propre. Dans l'ensemble, ces employés sont d'anciens stagiaires qui ont été engagés pour travailler dans un secteur donné ou comme membres du comité de direction. Les salaires variaient entre 15 000 \$ et 26 000 \$ par année (en 1996) selon les responsabilités assumées au sein de l'entreprise; ils sont établis à partir de trois critères: les qualifications exigées par le poste, le nombre de personnes à superviser et les responsabilités reliées aux fonctions occupées. Les permanents sont évalués annuellement par deux membres du comité de direction directement concernés et les trois membres du comité de direction sont évalués, à leur tour, par le conseil d'administration.

L'autre groupe, les travailleurs-stagiaires (105 personnes), a des conditions de travail assujetties aux normes émises par les programmes publics. Les horaires de travail s'inscrivent dans une des trois périodes de travail de l'entreprise (jour, après-midi et soir) selon les fonctions occupées.

Les réalisations

Premièrement, sur le plan économique, l'entreprise a connu un développement constant au cours de ses douze années d'existence étudiées (1984-1996). Cette progression de l'entreprise s'est manifestée très nettement sur le plan financier. En effet, comptant depuis les débuts sur un noyau de bailleurs de fonds qui se sont montrés indéfectibles, l'entreprise a vu son autofinancement croître de façon constante.

Sur le plan associatif, l'organisme a connu des années de forte mobilisation des travailleurs, ce qui s'est maintenant résorbé. Mais l'entreprise a su créer un sentiment d'appartenance chez les permanents et les usagers. En témoignent la stabilité de l'implication des permanents de l'organisme et la fidélité de la clientèle qui s'y retrouve jour après jour pour prendre un bon repas et sortir de l'isolement. Néanmoins, étant donné le caractère temporaire des stages, cela est beaucoup moins le cas des travailleurs-stagiaires.

Sur le plan social, le Chic Resto Pop a contribué à relancer le quartier. En effet, l'ampleur de l'entreprise lui donne une visibilité qui se traduit par un pouvoir de négociation qui a des retombées pour l'entreprise elle-même et pour les gens auprès desquels elle œuvre. La "déclaration des travailleurs", fruit d'un forum local pour l'emploi, est un exemple de prise de parole menée par l'organisme en collaboration avec d'autres acteurs du milieu communautaire, tous travaillant en vue d'améliorer les conditions de vie des gens du quartier. Diverses tables de concertation permettent également d'établir des liens de collaboration et de complémentarité dans la poursuite d'un objectif commun. S'étant engagée dans sa deuxième décennie, l'entreprise semble pouvoir maintenant négocier ses objectifs financiers d'entreprise en les soumettant aux objectifs sociaux qu'elle vise (Prud'homme, 1995). La systématisation de ses modes de gestion, comme entreprise d'insertion et comme OSBL, donne l'occasion à l'organisme d'optimiser ses actions afin d'atteindre ses objectifs de façon toujours plus efficace. La clientèle de l'organisme comprend toujours une part importante d'assistés sociaux, de petits salariés et de chômeurs mais s'étend maintenant aux enfants et aux personnes âgées et handicapées. L'entreprise poursuit sa route en cherchant à consolider ses efforts de lutte contre l'exclusion par le service à la clientèle, le développement de l'insertion socioprofessionnelle et la revendication.

Sur le plan sociétal

L'action du Chic Resto Pop influe sur l'organisation économique et sociale du quartier Hochelaga-Maisonneuve. L'entreprise jouit en effet d'une solide reconnaissance dans le milieu et se présente comme un lieu d'appartenance significatif pour sa clientèle et ses employés permanents. Les effets de la présence du Chic Resto Pop dans le quartier sont également observables en tant que milieu de travail. La création de 18 emplois permanents et

des 105 postes de stagiaires représente une contribution majeure à l'amélioration de la situation de l'emploi dans le milieu, même si une certaine proportion des stagiaires vient de l'extérieur du quartier Hochelaga-Maisonneuve. L'organisme, par la création d'emploi et la revendication du statut de travailleurs pour les stagiaires de l'aide sociale, contribue à augmenter l'accessibilité à l'emploi, considéré comme principale voie d'insertion sociale.

Les Corporations de développement économique communautaire de Montréal (des origines jusqu'à l'intégration des mandats CLD (1999-2000))¹⁹

Les CDÉC constituent sans aucun doute des organisations pivots dans le développement local des quartiers en difficulté. Elles sont des organismes de développement local multipartenaire (secteur associatif, secteur privé et secteur public) à l'intérieur desquels le leadership communautaire s'exprime de diverses façons et de manière contrastée selon les quartiers (Favreau et Lévesque, 1996). Par rapport au développement du quartier ou du secteur, elles exercent une véritable gouvernance locale.

Elles sont associatives de plusieurs façons: premièrement, par la mission prioritaire de développement de la communauté locale qu'elles se donnent; deuxièmement, par la provenance et la formation des employés très souvent issus du secteur associatif local ou régional; troisièmement, par la présence forte des associations et organisations communautaires dans leur structure de décisions. Plus précisément, la mission des CDÉC couvre au moins quatre volets. En premier lieu, un volet de formation de la main-d'œuvre résidante des quartiers en difficulté qu'elles desservent. En deuxième lieu, un volet de relance et de développement d'entreprises locales (associatives, privées ou coopératives). En troisième lieu, elles négocient l'entrée de la main-d'œuvre locale dans les moyennes et grandes entreprises implantées dans le secteur. Enfin, elles déterminent, par consultation des forces vives du milieu, les priorités de développement sur leur territoire respectif.

La CDEST, une corporation de développement économique communautaire

Démarrée en 1985, la CDEST fait partie d'une dynamique montréalaise née dans trois quartiers industriels (Hochelaga-Maisonneuve, Pointe-Saint-Charles et Centre-Sud) devenus des quartiers défavorisés et en déclin. En 1984, une dizaine d'associations de Pointe-Saint-Charles font pression sur la ministre de la Sécurité du revenu (Mme Pauline Marois à l'époque). Ce regroupement d'associations demande et obtient une subvention pour faire l'étude de la situation économique du quartier. L'étude terminée, le groupe obtient une

¹⁹ Seules les CDÉC de Montréal ont obtenu les mandats CLD. Ailleurs, les CDÉC ont pu obtenir des parties de mandats des CLD comme celui du soutien aux entreprises d'économie sociale.

subvention de démarrage pour favoriser l'emploi et la revitalisation économique et sociale du quartier. La première corporation de développement économique communautaire (CDÉC) montréalaise venait de naître. Deux autres CDÉC, dont celle de l'Est (la CDEST), suivent de près. Dix ans plus tard, ces trois CDÉC de première génération couvrent non plus des quartiers mais des arrondissements qui ont triplé la superficie du territoire à desservir. De plus, d'autres CDÉC dites de "seconde génération" couvrent maintenant l'ensemble du territoire montréalais.

Desservant le quartier Hochelaga-Maisonneuve, la CDEST disposait déjà en 1992 d'un budget général de fonctionnement de 696 000 \$ en provenance de cinq sources publiques différentes. Elle engageait 25 employés réguliers, pour la plupart des agents de développement. Pour ces derniers, l'axe intégrateur de leur intervention n'est autre que la revitalisation économique et sociale d'un territoire donné.

À la différence de la majorité des initiatives d'insertion par l'économique, les CDÉC montréalaises ont bénéficié dès leurs débuts d'ententes avec les pouvoirs publics sur des périodes de cinq ans. Elles exercent pour l'ensemble de leur territoire une fonction de gouvernance et se préoccupent de la mise en place de services susceptibles de favoriser la naissance d'un système local de production. Dans cette visée, les CDÉC montréalaises de première génération avaient mis sur pied un fonds de développement de l'emploi, le Fonds de développement Emploi-Montréal, conjointement avec le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) et la Ville de Montréal. Par ailleurs, les projets d'insertion par l'économique disposent d'autres sources, telles que l'Association communautaire d'emprunt de Montréal (ACEM) et les Cercles d'emprunt.

Les Corporations de développement communautaire (CDC)

Les CDC sont des organisations montantes comme les CDÉC mais d'une manière différente. Une CDC ne regroupe que des organisations communautaires sur un territoire donné dans un maillage à la fois économique et social. Une cinquantaine de CDC (ou de projets de CDC) se sont développées depuis le début des années 90 et se sont constituées en réseau.

La CDC du Bas-Richelieu dans les années 90

La CDC du Bas-Richelieu, dont le lieu d'ancrage premier est la région de Sorel, regroupe près d'une cinquantaine d'organisations communautaires, caractérisées par leur statut d'OSBL, par leur fonctionnement démocratique et par leur mission de service à la communauté. Comme dans le cas précédent, la CDC Bas-Richelieu ne se limite pas à mettre en communication ses membres collectifs, elle cherche à se constituer en nouvel acteur

capable d'influer sur le développement local de manière à l'inscrire dans la dynamique du développement économique communautaire. Dans une région où le taux de syndicalisation était relativement élevé, les syndicats étaient le seul acteur capable d'entrer en relation avec les entreprises et d'inspirer ainsi le développement local et régional.

De concert avec les syndicats, la Corporation de développement communautaire du Bas-Richelieu est présente à la SADC et à la MRC. De plus, elle soutient, en dépit de moyens fort modestes, des projets d'entreprises coopératives et communautaires comme le Centre d'organisation et de formation des travailleuses et travailleurs en entreprises collectives (COFTEC). Ce centre offre une combinaison de formation et d'initiation à l'entrepreneuriat collectif (coopératives de travail ou petites entreprises autogérées) à travers la constitution de "groupes-entrepreneurs". Sept ou huit projets de production sont en gestation. Le Groupe multi-ressources, quant à lui, est un autre groupe lié à la CDC. Fondé en 1991, il s'est donné une mission plus strictement sociocommunautaire en mettant de l'avant une démarche de réintégration en emploi de personnes bénéficiaires de l'aide sociale en s'appuyant sur des programmes publics d'insertion à l'emploi. Ses interventions se font au profit d'organisations communautaires dispensatrices de services dans le milieu.

L'Atelier du chômeur, entreprise créatrice d'emplois réguliers dans la récupération et le recyclage de vêtements, de mobilier domestique et de tissus, est sans doute l'initiative qui satisfait le plus le COFTEC en raison de la viabilité de ce projet comme entreprise. Des projets de coopératives de travail ont aussi vu le jour, notamment Coop Aide-plus, dans le secteur de l'aide à domicile. Cette entreprise a tiré profit de l'expérience de la coopérative Coup de pouce dans l'Outaouais. Élan supplémentaire, la Coop Aide-plus a gagné le prix local puis régional du concours Devenez entrepreneur en 1993 en même temps que le Mouvement Desjardins honorait le COFTEC comme projet innovateur. La même année, l'Atelier du chômeur s'est porté acquéreur d'un édifice commercial majeur dans le Vieux Sorel avec l'aide de la Caisse d'économie des travailleurs et travailleuses (Québec), des Caisses populaires Desjardins et du Centre local d'aide aux entreprises du Bas-Richelieu (ce dernier est aujourd'hui intégré à la SADC).

La reconnaissance de la CDC du Bas-Richelieu comme acteur économique n'est pas encore complètement acquise puisque, pour certains élus locaux et certains hommes d'affaires, "le syndicalisme est un frein au développement parce qu'il fait peur aux investisseurs et que les organisations communautaires sont tout au plus des organismes charitables dépendant des fonds publics" (Lachapelle, 1995a : 49).

L'originalité des CDC est d'opérer simultanément sur deux registres: 1) le regroupement et la consolidation des organisations populaires et communautaires sur un territoire donné (et donc le renforcement du tissu associatif); 2) l'accompagnement de projets sur le territoire

dans une perspective de développement des communautés qu'elles desservent. De ce point de vue, si les CDC affichent certaines faiblesses sur le plan du développement économique, elles comprennent cependant mieux que d'autres l'importance de la dimension associative pour contrer l'exclusion sociale et dépasser ainsi une vision trop exclusivement centrée sur l'emploi.

Elles doivent cependant relever d'énormes défis. Il leur faut sans cesse dépasser, sans pour autant les évacuer, les problématiques sectorielles de leurs membres au bénéfice de nouveaux projets faisant appel à d'autres groupes porteurs. D'où le dilemme suivant: développer par la consolidation des acquis des membres actuels ou consolider la communauté par le développement de nouveaux projets. Un autre défi consiste à garder un certain équilibre entre les forces de la communauté et les forces externes pour répondre aux nouveaux besoins exigés par son développement. Cet équilibre ne saurait être maintenu sans une autonomie qui suppose des ressources humaines et financières pour l'accompagnement des projets locaux. Le financement d'infrastructure pour chacune des CDC que la Table nationale des CDC a réussi à obtenir du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA) du gouvernement du Québec a permis une meilleure pénétration de cette approche sur une bonne partie du territoire québécois.

Les Centres Locaux de Développement et la nouvelle politique de développement local

En matière de développement local, une centaine de centres locaux de développement (CLD) ont été constitués dans le cadre du ministère des Régions en 1998. Les CLD ont pour mission de :

- 1) mettre sur pied un guichet multiservices à l'entrepreneuriat pour l'accès aux divers programmes gouvernementaux destinés aux entrepreneurs locaux;
- 2) offrir une aide technique et financière de même que les services nécessaires pour démarrer une entreprise ou pour favoriser son expansion ;
- 3) élaborer toute stratégie locale liée au développement de l'entrepreneuriat et des entreprises, incluant les entreprises de l'économie sociale sur leur territoire.

Pour leur première année (1998-1999), les CLD gèrent quelques 60 millions de dollars sans compter les 17 millions attribués aux Conseils régionaux de développement. À cette somme accordée au développement local par les pouvoirs publics et dont une partie est dévolue à l'économie sociale dans le cadre d'une enveloppe budgétaire propre, se greffe le capital des Sociétés locales d'investissement et de développement de l'emploi (SOLIDE), des fonds régionaux du Fonds de solidarité des travailleurs de la FTQ et du réseau Accès Capital (lancé

par la Caisse de dépôt et de placement du Québec). Sans compter le Fonds d'action de la CSN, plus modeste parce que mis en opération depuis seulement 1996, il destine ses capitaux à la PME et à l'économie sociale en privilégiant jusqu'à maintenant la petite entreprise régionale.

Le centre local de développement: un nouveau dispositif public de développement local

Dans le cadre de sa Politique de soutien au développement local et régional (projet de loi 171, fin 1997 créant le ministère des régions), le gouvernement du Québec a institué un palier local d'intervention, le CLD. Les CLD se veulent des services de première ligne pour aider toute personne ou groupe de personnes ayant un projet de développement d'une entreprise (privée ou d'économie sociale) ou voulant consolider et développer son entreprise. Il s'agit donc d'un guichet multiservices conçu pour soutenir l'entrepreneuriat privé et l'entrepreneuriat collectif. Son mandat est aussi d'élaborer une stratégie locale de développement de l'entrepreneuriat et des entreprises avec un plan d'action local tout en servant de comité aviseur auprès du ou des CLE.

Chaque CLD est en partie géré par son milieu d'appartenance car il dispose d'un comité de partenaires ayant des représentants des entreprises, des syndicats, des municipalités, du monde communautaire et coopératif ainsi que des services publics de l'éducation et de la santé/services sociaux qui doivent se concerter pour établir ce plan d'action local. Chaque CLD dispose en moyenne de 500 000 à 600 000 dollars en provenance de l'État québécois, complété par l'apport des municipalités pour son fonctionnement. Il dispose également d'un fonds local d'investissement (FLI) et d'un volet protégé destiné au développement d'entreprises d'économie sociale (FES).

Avant la réforme Chevrette (Livre vert, Secrétariat au développement des régions, 1997), deux dispositifs de développement local existaient: un dispositif public, celui des corporations de développement économique des municipalités (anciens commissariats industriels) aujourd'hui disparues et un dispositif associatif celui des CDC et des CDÉC, dispositifs toujours existants et toujours en interface avec les CLD.

Historiquement aux prises avec des corporations de développement économique hégémonisées par le secteur privé dans un cadre municipalisé, le service public de développement local ne relève donc plus aujourd'hui exclusivement du secteur privé et des municipalités. Aujourd'hui, les partenaires de toutes les composantes sont présents: secteur privé mais aussi organisations syndicales, secteur associatif et coopératif (organisations communautaires et groupes de femmes) et institutions du service public de l'éducation et des services sociaux. Et les volets sont multiples, l'économie sociale ayant son enveloppe budgétaire et la reconnaissance qui l'accompagne. Cette réforme confie aux intervenants locaux et régionaux de plus grandes responsabilités, une certaine marge de manoeuvre et une

simplification du service public de développement local aujourd'hui reconnu à l'échelle de tout le Québec sur une base permanente.

Globalement l'implantation des CLD semble avoir réussi. Cette implantation n'évolue pas sans tensions, mais celles-ci semblent souvent fécondes comme l'illustre certaines expériences en cours²⁰. Chose certaine, la présence des mouvements sociaux dans les instances de ce dispositif tant au niveau local que régional -tout particulièrement les syndicats, les organisations communautaires travaillant sur l'emploi et dans le DÉC, les groupes de femmes et les groupes de jeunes- est déterminante pour l'avenir du développement local à l'échelle du Québec.

3. EN GUISE DE CONCLUSION : LA NOUVELLE FILIÈRE INSTITUTIONNELLE DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

3.1. Itinéraire du “local” et du “régional” au Québec (1950-2000)

Les initiatives de la nouvelle économie sociale (NÉS) et du nouveau développement local (le DÉC) sont relativement récentes puisqu'elles ne remontent qu'au début des années 1980. Au cours de la période 1945-1975, le local n'était pas très important du point de vue du développement économique. La notion de territoire renvoyait alors au “national” (dans le sens québécois) et par la suite au régional alors que le local restait perçu comme traditionnel (donc de peu d'intérêt comme vecteur de changement social). La régionalisation se fit en grande partie aux dépens du local: elle consista surtout à prendre en compte les particularités de chaque région pour l'administration des affaires publiques du gouvernement du Québec et pour l'implantation de la grande entreprise. Ainsi, la régionalisation au Québec a d'abord consisté à créer des régions administratives (1966-1967) avec pour mission la planification régionale. L'objectif avoué était de lutter contre les disparités régionales, de moderniser les infrastructures et de créer des pôles de croissance régionaux urbains. En dehors du développement économique, la régionalisation a également été marquée par la mise en place, simultanée mais séparée, du développement économique (les entreprises) et du développement social (des services collectifs de proximité), notamment dans le domaine de l'éducation et de la santé. Enfin, l'échelle locale, celle des municipalités, n'a été touchée que par le déplacement de certaines activités locales vers les capitales régionales. En somme, la

²⁰ On peut penser ici à l'expérience du CLD de la MRC du Granit dans l'Estrie (La Presse du 22 juillet 2000) qui favorise tout à la fois la relance de son industrie manufacturière (mélamine...), un nouveau mode de gestion des forêts publiques locales à partir du concept de “forêt habitée ” et le développement d'une maison familiale rurale pour contrer le décrochage des jeunes ; ou encore le CLD des Îles-de-la-Madeleine qui adopte une résolution obligeant les entreprises soutenues par ce dernier à verser un salaire minimum de 8,40 dollars l'heure aux salariés à leur emploi (Nouvelles CSN, 7 avril 2000 p.15).

régionalisation fut avant tout une opération de déconcentration de l'appareil de l'État et de décentralisation de certaines responsabilités.

L'approche du développement local telle qu'elle apparaît avec la fin des années 1970 diffère dans son contenu, ses dispositifs et ses acteurs: elle émane surtout de la société civile, et principalement des collectivités locales en déclin qui contestent l'approche alors dominante du développement régional, approche qui va du haut vers le bas ("top-down approach"). Elle remet en question les programmes mur à mur, la standardisation tous azimuts, l'absence de prise en considération des différences et l'absence de démocratisation des initiatives venant d'un État trop centralisé et bureaucratique. La proposition nouvelle est celle du développement par le bas : territoire local, diagnostic de la situation, plan de développement, mobilisation des ressources individuelles et collectives ("bottom-up approach"). Si cette approche alternative donne lieu aux premières initiatives en milieu rural et urbain, elle alimentera surtout, parallèlement avec la généralisation de la crise de l'emploi à la grandeur des territoires du Québec, une revendication de plus en plus largement appuyée par tous les acteurs sociaux (les grandes centrales syndicales prendront position sur leur rôle et leur place dans les instances de développement régional et local, soit en 1992) en faveur du développement socio-économique local concerté et disposant de leviers financiers.

Durant la décennie 1980 et surtout durant la décennie 1990, cette dernière approche de développement local concerté sera de plus en plus reconnue comme solution par les deux paliers de gouvernement et donnera lieu à un virage vers une nouvelle politique de développement local. Les contestataires de la génération antérieure sont en quelque sorte reconnus et invités à siéger à des tables de concertation, tout en obtenant graduellement un plus grand contrôle politique, à travers la gouvernance locale, et un plus grand contrôle financier, notamment avec l'émergence des premiers fonds de développement local et régional.

Dans les quartiers des grandes villes, les organisations communautaires ayant mis sur pied des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) ne tarderont pas à voir l'importance et même la nécessité de mettre sur pied de fonds de développement pour réaliser leur mission, puis l'organisation de leur interface avec les CLD²¹. Depuis peu, pour la région de Montréal (île), ce sont les CDÉC qui ont pris en charge le mandat des CLD sur leur territoire qu'elles desservent.

Le gouvernement québécois a donc découvert **les avantages du local sur le régional** comme en témoignent la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979) et la création des MRC qui

²¹ Pour plus d'information sur l'itinéraire des CDÉC montréalaises voir Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell (2001), Favreau et Lévesque, 1996 et 1999 ; Tremblay et Fontan, 1994. Sur l'expérience de DÉC dans la région de Québec, voir Comeau 1998.

seront chargées de l'élaboration de schémas d'aménagement pour les municipalités qu'elles regroupent. La MRC, qui se veut une “ région d'appartenance ”, se doit d'assumer la concertation entre ses municipalités et la population de manière à constituer un espace cohérent pour les acteurs socio-économiques. Il faudra cependant attendre les années 1990 pour que le gouvernement québécois fasse un pas de plus en permettant aux municipalités et aux MRC d'être encore plus actives dans la création d'entreprises. Ainsi, la loi des municipalités est amendée pour permettre à ces dernières de soutenir la création d'entreprises et fonder des organismes à but non lucratif à cette fin (Gazette officielle du Québec, 1999). Le ministère des Régions met alors à la disposition des MRC des Fonds d'investissement locaux (FIL) qui leur permettent de s'engager dans cette direction. La plus grande partie des FIL serviront à la capitalisation des SOLIDE pour la partie devant provenir du milieu (le Fonds de solidarité des travailleurs fournissant la moitié de la capitalisation, l'autre moitié devant venir du milieu).

En 1997, la Politique de soutien au développement local et régional du gouvernement du Québec crée les Centres locaux de développement (CLD) sur le territoire des MRC. Ces CLD s'inspireront à la fois des CDÉC et des SADC mais s'en distingueront entre autres en couvrant l'ensemble du territoire québécois (pas seulement les territoires en difficulté).

Bref, la nouvelle filière institutionnelle du développement local qui émerge dans les années 1985-1990 se forme autour de quatre coordonnées cardinales : 1) un dispositif d'accompagnement du développement des communautés (une CDÉC, une SADC, un CLD) ; 2) un ou des fonds de développement, outils indispensables pour soutenir la capitalisation des entreprises évoluant dans le cadre de la relance ou de la consolidation d'économies locales ou régionales ; 3) des territoires socio-économiquement pertinents, c'est-à-dire des communautés où l'échelle d'intervention privilégiée est locale ou infra-régionale; 4) l'économie sociale comme composante stratégique de développement au même titre que l'entreprise privée ou le service public local.

Tableau V : La nouvelle filière du développement local

DISPOSITIFS DE DÉVELOPPEMENT LOCAL (ACCOMPAGNEMENT)	MICROFINANCE (FONDS DE DÉVELOPPEMENT)	TERRITOIRES DESSERVIS
CDÉC (+/- 15)	fonds propres de certaines CDÉC (à l'origine financement public)	Quartiers urbains défavorisés de Montréal, Québec, de l'Outaouais urbain et de Sherbrooke

SADC (54)	fonds propres (à l'origine financement public fédéral)	Municipalités régionales de comté (MRC) en milieu rural défavorisé
CLD (105)	Fonds local d'investissement (FLI) et Fonds d'économie sociale (FES)	les 96 Municipalités régionales de comté (MRC) du Québec
CLD ou SADC	Sociétés locales d'investissement et de développement de l'emploi (SOLIDE) et fonds d'investissement local (FIL)	les 86 Municipalités régionales de comté (MRC) participantes

3.2. L'apport de ce croisement

En quoi finalement le croisement des entreprises collectives (et plus généralement l'économie sociale) et le développement local d'aujourd'hui peuvent-ils contribuer à l'avenir des régions? Ces pratiques croisées y contribuent d'abord en étant des créatrices d'emplois. Mais ils y contribuent aussi de plusieurs autres façons : 1) en étant des têtes chercheuses pour transformer des besoins collectifs en demandes sociales ou **des problèmes en projets collectifs** (Favreau, Robitaille et Tremblay, 2002); 2) en venant également répondre aux préoccupations de segments de la population active qui aspirent à la démocratie dans leur milieu de travail et dans l'économie (Lévesque, 1997 : 3) en venant combler des déficits de citoyenneté par la proximité professionnelle ou territoriale, parfois par la co-production de services par les usagers et les salariés, souvent des partenariats divers et par le questionnement politique des rapports entre l'économie et la société; 4) en venant finalement favoriser l'émergence de réseaux internationaux d'économie sociale et de développement local (Favreau et Fréchette, 2002).

Plus largement, l'économie sociale et le développement local en se croisant rendent possible que notre économie ne soit pas uniquement capitaliste. Variables selon les pays, les forces combinées de ces initiatives et de l'économie publique et de l'économie sociale peuvent servir de contrepoids à l'économie privée mondialisée faisant peu de cas des territoires où elles prennent pied. Ce faisant, la perspective de l'édification d'une économie plus solidaire, plurielle et donc d'intérêt social général devient plus plausible.

Avec son économie publique, des Sociétés d'État et la présence d'institutions publiques locales et régionales sur tout le territoire (les CLSC, les CLD et les CRD), avec son économie sociale présente dans la plupart des secteurs et dans toutes les régions du Québec, avec ses dispositifs associatifs de développement local (CDÉC, CDC, CLD...), avec la force de ces mouvements sociaux, le Québec est une société qui, sur une trajectoire de longue durée (sur plusieurs décennies), a su très souvent développer une capacité propre de répondre à

l'offensive néolibérale, notamment dans le renouvellement des stratégies et dispositifs de développement des territoires.

Ce diagnostic apparaîtra certes trop optimiste à certains. Mais il n'y a pas qu'au plan macro-social qu'il faut observer si le modèle québécois de développement a su résister au moins en partie à l'offensive néolibérale en accordant une place significative à l'économie publique et à l'économie sociale comme Bourque a pu le démontrer dans son étude des politiques industrielles québécoises des 30 dernières années (Bourque, 2000). Venant compléter cet ouvrage centré sur le renouvellement du modèle québécois à partir des grandes politiques économiques, notre dernier ouvrage dans lequel le présent cahier a puisé les informations de base (Comeau, Favreau, Lévesque et Mendell, 2001), a voulu montrer, qu'au plan micro et méso, des "révolutions invisibles" se manifestent dans les communautés locales et les régions, tant en milieu urbain qu'en milieu rural. Car un bon nombre d'initiatives nouvelles occupent peu à peu une place de choix en devenant des **lieux de coordination, de solidarité et de concertation**, exerçant de plus **une fonction politique d'interlocuteurs privilégiés auprès des pouvoirs publics** dans la relance de ces territoires.

Une **économie plurielle** plutôt qu'exclusivement capitaliste, plus visiblement ici au Québec qu'ailleurs peut-être, se manifeste avec une certaine vigueur. Le soutien critique et éclairé tant des intervenants économiques que des intervenants sociaux à la nouvelle économie sociale et au nouveau développement local et régional peut favoriser l'émergence d'"une économie plus solidaire inspirée par l'intérêt général". Cette perspective, de même que les stratégies et les dispositifs qui ont été mis en place en relation avec elle, peuvent participer du renouvellement des réponses aux enjeux de tout modèle national de développement dans le cadre actuel de la mondialisation néo-libérale : 1) la redéfinition de la protection sociale ; 2) la maîtrise des marchés dans le contexte de dé-régulation qui est le nôtre ; 3) la protection de l'environnement ; 4) la gestion de la crise urbaine ; 5) le contrôle du progrès technique.

REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES

BOUCHER, J. L. et L. FAVREAU (1994). “ L’évolution du discours de la CSN sur les stratégies syndicales ” dans P.R. Bélanger, M. Grant et B. Lévesque. *La modernisation sociale des entreprises*. Montréal : Les Presses de l’Université de Montréal. Collection Politique et Économie. pp. 259-278.

BOURQUE, G. L. (2000), *Le modèle québécois de développement*, Collection Pratiques et politiques sociales, Sainte-Foy : Presses de l’Université du Québec, 270 pages.

BRUNEAU, P. et alii (1993), *Développement régional : problématique et programmation du GRIDEQ*, UQAR, Rimouski.

COMEAU, Y., L. FAVREAU, B. LÉVESQUE et M. MENDELL (2001), *Emploi, économie sociale et développement local : les nouvelles filières*, PUQ, Québec.

COMEAU, Y. et L. FAVREAU (1998). *Développement économique communautaire : une synthèse de l’expérience québécoise*. Hull : Cahier de la CRDC, UQO.

Deschênes, M.-A. et G. Roy (1994), *Le JAL, trajectoire d’une expérience de développement local*, GRIDEQ, UQAR, Rimouski.

DOUCET, C. et L. FAVREAU (2003), *Portrait de l'économie sociale en Outaouais*, CRDC, UQO, 80 pages.

DUGUAY, P. (2002), Entrevue avec le directeur du CDROL, *Savoir Outaouais*, vol.2, numéro 2, p. 21 à 23.

FAVREAU, L. (2003), *Développement des territoires, nouvelle approche de développement régional*, CRDC, UQO.

FAVREAU, L., M. ROBITAILLE et D. TREMBLAY et C. DOUCET (dir.) (2002), *Quel avenir pour les régions?* Éd. CRDC, UQO, 316 pages.

FAVREAU, L. et B. LÉVESQUE (1996), *Développement économique communautaire, économie sociale et intervention*, Collection Pratiques et politiques sociales, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 230 pages.

FAVREAU, L. (1999). *Économie sociale et mondialisation, une perspective globale* dans Defourny, J. et P. Develtere, *L'Économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck, Bruxelles/Paris, p. 241 à 257.

FAVREAU, L. et L. FRÉCHETTE (2002), *Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale*, PUQ, Québec.

FRÉCHETTE, L. (2000), *Entraide et services de proximité, l'expérience des cuisines collectives*, Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec, 185 pages.

LACHAPELLE, R. (1995), "Syndicats, organismes communautaires et développement économique: l'expérience soreloise", *Coopératives et Développement*, vol. 26, no 2, p. 41-60.

LEBOSSÉ, J. (1994) Lebossé, J. (1994a), "Circuits courts de financement et mobilisation de l'épargne de proximité", dans Réseau des consultants de développement local, *L'aménagement du territoire à l'horizon 2015*, Grenoble, p. 65-70.

LEBOSSÉ, Joël (1998), *Micro-finance et développement local/Micro-financing and Local Development*, OCDE/IFDEC, Canada, 131 pages.

LÉVESQUE, Benoît (1999). *Originalité et impact de l'action des SOLIDE sur le développement local et sur l'emploi au Québec*. Montréal : Cahier du CRISES et de la CRDC. 18 p.

LÉVESQUE, B. (1997). "Démocratisation de l'économie et économie sociale" dans G. Laflamme et alii, *La crise de l'emploi. De nouveaux partages s'imposent!* Presses de l'Université laval, Québec, p.87 à 123.

LÉVESQUE, B. et L. MAGER (1995), "L'institutionnalisation des nouvelles dynamiques de concertation locale et régionale au Québec" dans Gagnon et Noel, *L'espace québécois*, Québec/Amérique, Montréal, p.139 à 170.

LÉVESQUE, B. (1995) Lévesque, B. (1995), “Repenser l’économie pour contrer l’exclusion: de l’utopie à la nécessité”, dans J.L. Klein et B. Lévesque (dir.), *Contre l’exclusion, repenser l’économie*, Sainte-Foy, Presses de l’Université du Québec, p. 17-44.

LÉVESQUE, B. (1979) Lévesque, B. (dir.) (1979), *Animation sociale et entreprises communautaires et coopératives*, Montréal, Éd. Coopérative Saint-Martin.

PRUD’HOMME,(1995) Prud’homme P. (dir.), (1995), *Le Chic Resto Pop*, Montréal, Fides.

TREMBLAY, D. G. et J.-M. FONTAN (1994), *Le développement économique local : la théorie, les pratiques, les expériences*. Sainte-Foy : PUQ/Télé-université. 579 pages.

Annexe I

Sites de recherche pour suivre l’évolution de l’économie sociale et du développement local au Québec

<http://www.uqo.ca/crdc-geris/>

Site de la Chaire de recherche en développement des collectivités et du Centre d'études et de recherches en intervention sociale (CÉRIS) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Regroupement d'une quinzaine de chercheurs de l'UQO dans différentes disciplines, dont les sciences sociales, le travail social et les relations industrielles. Des professeurs d'autres universités (au Québec, en Europe, en Afrique et en Amérique latine) y sont associés.

<http://www.uqo.ca/ries2001>

Site d'information sur l'économie sociale et solidaire et le développement local à l'échelle internationale, tant dans les pays du Sud que du Nord. Coproduit par la CRDC de l'UQO et le GESQ (Groupe d'économie solidaire du Québec), ce site est né à l'occasion de la 2^e rencontre internationale d'économie sociale et solidaire tenue à Québec en octobre 2001. Cette rencontre avait réuni plus de 400 personnes en provenance de 37 pays dont 25 pays du Sud.

<http://www.uqo.ca/observer>

Site d'un observatoire en économie sociale et en développement régional. Il est interactif avec tous ceux et celles qui dans la région sont engagés de près ou de loin dans des projets d'économie sociale, de développement local et de développement régional.

<http://www.unites.uqam.ca/crises>

Site du Centre universitaire de recherche sur les innovations sociales dans l'économie sociale, les entreprises et les syndicats (CRISES), foyer de recherches et d'analyses en économie sociale depuis près de 10 ans. Regroupe une vingtaine de chercheurs et une centaine d'étudiants de 2e et 3e cycle de sept universités du Québec. Trois grands volets : 1) innovations dans le domaine du travail ; 2) économie sociale et conditions de vie ; 3) innovations et territoires. La CRDC est affiliée au CRISES.

<http://www.aruc-es.uqam.ca/>

Site de l'Alliance de recherche universités-communautés en économie sociale. Cette alliance est une infrastructure de partenariat pour la recherche, la formation, la diffusion et l'échange de connaissances en économie sociale. Elle est constituée de membres provenant tant du milieu universitaire que de différents milieux d'intervention. Ses activités portent sur les pratiques issues de la nouvelle économie sociale, celle qui connaît un essor important depuis les années 80 au Québec et ailleurs dans le monde.

ANNEXE II

LA CHAIRE DE RECHERCHE DU CANADA EN DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS (CRDC) DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS

Origine, objectifs et activités

La Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) a démarré ses activités en 1995. Elle a été reconnue comme Chaire de recherche du Canada en 2002. Son titulaire est le professeur Louis Favreau, sociologue. Elle a comme finalité de contribuer à l'avancement de la théorie et des pratiques de développement des collectivités (développement local et régional, organisation communautaire, nouvelle économie sociale et politiques publiques) à partir d'un ensemble d'activités:

- de recherche;
- de formation et de conception de matériel pédagogique;
- de diffusion des connaissances;
- de services à la communauté.

Son équipe de chercheurs

La CRDC est composée d'une équipe multidisciplinaire (sociologie, science politique, géographie, histoire, travail social, relations industrielles...) comptant une dizaine de chercheurs de l'UQO. Louis Favreau assure la direction de cette équipe. Outre les chercheurs de l'UQO, on compte également des chercheurs d'autres universités du Québec et d'ailleurs dans le monde (Europe, Afrique et Amérique latine). De plus, annuellement, une dizaine d'étudiants de deuxième et troisième cycle y sont associés comme professionnels ou assistants de recherche.

La spécificité de la Chaire de recherche

Les travaux de recherche de la Chaire se font à l'échelle du Québec, du Canada et des Amériques de même qu'à l'échelle internationale dans une perspective Nord-Sud. Ils portent sur la place qu'occupe le territoire et les collectivités locales dans le développement économique et social, particulièrement sur le registre des pratiques innovantes de création de richesses (en économie sociale, en organisation communautaire, en développement local et en développement régional) et sur celui des nouvelles politiques publiques de développement.

LA CRDC ORGANISE SON PROGRAMME DE TRAVAIL AUTOUR DES QUATRE CHANTIERS SUIVANTS :

1. Le développement local et régional: les systèmes locaux de production, les gouvernances territoriales, les économies locales, l'apport des TPE, la diversification socio-économique régionale...etc.;
2. L'organisation communautaire: les associations de défense de droits au sein des collectivités locales, la capacité des services collectifs de proximité à satisfaire de nouveaux besoins, les difficultés et les conditions d'une participation citoyenne locale...;
3. La nouvelle économie sociale: les entreprises et services de cette économie sociale dans des secteurs comme la petite enfance, la récupération et du recyclage, la gestion intégrée des forêts, l'écotourisme...; les conditions d'émergence de ces initiatives; la dynamique au sein de ces entreprises sociales; les conditions de leur développement et de leur expansion...;
4. Les politiques publiques: en matière de développement local et régional, d'économie sociale, d'action communautaire...

Coordonnées de la CRDC

Louis Favreau

Titulaire de la CRDC

Tél. : (819) 595-3900 poste 2233

Courriel : louis_favreau@uqo.ca

Joanie Rollin

Adjointe à la coordination et professionnelle de recherche (études urbaines)

Tél. : (819) 595-3900 poste 2307

Courriel : crdc@uqo.ca

Chantale Doucet

Professionnelle de recherche (études régionales)

Tél. : (819) 595-3900 poste: 2296

Courriel : crdc2@uqo.ca

ANNEXE III
MAÎTRISE EN DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL
À L'UQO

Une formation à la hauteur des défis du développement régional

Cette maîtrise, offerte en collaboration avec l'Université du Québec à Rimouski, est un programme interdisciplinaire en développement régional mettant à contribution plusieurs domaines des sciences sociales et humaines. Cette formation couvre les dimensions économiques, politiques, sociales, de même que culturelles, historiques et géographiques liées au développement des régions et cela tant dans les pays industrialisés que ceux en développement. Cependant, une attention est accordée aux réalités du développement de la région de l'Outaouais (ex. : les liens entre l'urbain et le rural et le développement d'une région en situation frontalière).

Ce programme vise donc à habiliter, les étudiantes et étudiants, à l'analyse scientifique des diverses dimensions du développement régional et à dispenser les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la compréhension des problèmes liés à ce champ disciplinaire. La formation de chercheur-intervenant en développement régional ainsi que des analystes capables de soutenir des processus de changement et de développement est une préoccupation centrale de ce programme.

Une approche qui contribue à l'essor d'une région

Les étudiantes et étudiants peuvent choisir entre deux cheminements conduisant à la rédaction d'un mémoire. Le premier fait appel aux techniques classiques de recherche en sciences humaines, tandis que le deuxième permet de réaliser une recherche-action dans le cadre d'un stage. D'ailleurs, les cours du programme sont donnés selon une formule *semi-intensive* s'échelonnant du mercredi soir au samedi, une fois par mois. Cette formule permet aux personnes en emploi de poursuivre des études tout en demeurant actives professionnellement.

Un besoin de main-d'œuvre important

Depuis quelques années les gouvernements sont beaucoup plus sensibles aux questions touchant le développement régional et plusieurs politiques, tant fédérales que provinciales, ont favorisé le déploiement d'organisations vouées à cette mission (Conseils régionaux de développement, Centres locaux de développement, Services d'aide au développement des collectivités, Corporations de développement économique communautaire, Centres locaux d'emploi, etc.). Ces organisations ont donc besoin de personnes qualifiées pouvant contribuer au développement des régions et des collectivités locales.

Coordonnées du responsable

Martin Robitaille, Ph.D. en Sociologie, Département de travail social et des sciences sociales

Tél. : (819) 595-3900 2232

courriel: martin_robitaille@uqo.ca

BACCALAURÉAT EN SCIENCES SOCIALES À L'UQO
(AVEC MAJEURE ET MINEURE)

Une formation souple qui répond aux besoins du marché du travail

La formation offerte à l'étudiant, dans le cadre de ce nouveau programme, lui permet d'acquérir des connaissances à caractère théorique et méthodologique dans la discipline de son choix tout en diversifiant le champ de ses compétences spécifiques par l'ajout d'une mineure. À travers les choix qu'il effectue, tant sur le plan de la majeure que de la mineure, il peut ajuster l'acquisition de ces connaissances et de ces compétences à ses propres besoins et projets, sans pour autant restreindre de manière étroite la gamme des possibilités que lui offriront le marché de l'emploi et les programmes de formation de cycles supérieurs.

Majeures

- science politique
- sociologie

Mineures

- sociologie (si la majeure est en science politique)
- sociologie (si la majeure est en sociologie)
- histoire
- communication publique
- développement local et régional
- développement international
- technologies de l'information et des communications
- politiques publiques du travail

Cette formation lui offre également la possibilité de suivre des cours d'enrichissement dans une langue seconde (l'anglais ou l'espagnol) ainsi que l'opportunité d'effectuer un stage en milieu de travail (crédité mais non rémunéré). En plus des connaissances théoriques et méthodologiques, l'étudiant qui complète ce programme acquiert des compétences qui l'aident à comprendre, analyser et agir efficacement dans divers contextes professionnels et à divers niveaux d'activités (institutionnel, communautaire, public, privé, local, international, etc.).

Un besoin de main-d'œuvre qualifiée

Un diplômé du baccalauréat en sciences sociales avec majeure en science politique ou majeure en sociologie peut oeuvrer dans divers champs d'activités professionnelles au sein des institutions gouvernementales et dans les secteurs parapublic, privé ou communautaire. Dans la région de l'Outaouais, selon des études récemment effectuées par Emploi-Québec, les perspectives d'emploi pour les professionnels des sciences sociales sont considérées comme très favorables.

Coordonnées du responsable

Daniel Tremblay

Programme des sciences sociales et communication

Tél. : 595-3900, poste 2503

**Nouveaux cahiers
de la Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités
Université du Québec en Outaouais (UQO)
2001-2002**

SÉRIE RECHERCHES

- R.28 Fall, Abdou, Favreau, Louis (2002), *Création de richesses en contexte de précarité : une comparaison Sud-Sud (Afrique et Amérique latine) et Nord-Sud (Canada, Afrique et Amérique latine)*
- R.27 Gagnon, Serge (2002), *Développement touristique et organisation des territoires : un bilan des études classiques*, 29 p., 3,25 \$.
- R.26 Salam Fall, Abdou et Guèye, Cheikh (2002), *Derem ak ngerem* Le franc, la grâce et la reconnaissance, Les ressorts d'une économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest, 26 p., 3,25\$
- R.25 Assogba, Yao (2002), *Et si les Africains de la diaspora étaient des acteurs du développement de l'Afrique*, 17 p., 3,00 \$
- R.24 Robitaille, Martin (2002), *L'apport de l'éducation et la formation de la main-d'œuvre au développement régional, ou comment devenir une région d'apprentissage?* 18 p., \$ 3,00.
- R. 23 Favreau, Louis (2002), *Configuration et défis de l'économie sociale québécoise dans la solidarité internationale*, 31 p., 3,50\$
- R.22 Boucher L., Jacques (2001), *Changements sociaux, mouvements sociaux et modèle de développement*, 39 p., 5,00 \$
- R.21 Favreau, Louis et Daniel Tremblay (2001), *Conjoncture internationale, société civile, économie sociale et solidaire dans une perspective Nord-Sud*, 37 p., 5,00 \$

SÉRIE Pratiques économiques et sociales

- PES.21 Favreau, Louis et Lucie Fréchette (2002), Développement local et économie solidaire en Amérique latine : des expériences innovatrices, 26 p., 3,25 \$
- PES.20 Boucher, Jacques L. et A. Inkel (2001), Santé mentale, hébergement communautaire et logement social : les cas Maison Réalité et Habitations Nouveau Départ, 27 p., 4,00 \$
- PES.19 Boucher, Jacques L. et A. Inkel (2001), Mouvement communautaire et logement social : les cas de Logemen'occupe et de Mon Chez Nous, 29 p., 4,00 \$

SÉRIE Conférences

- C.6 Favreau, Louis (2002), La lutte contre la pauvreté aujourd'hui : quelle(s) stratégie(s)?, 47 p., 3,50 \$
- C.5 Lachapelle, René (2001), Compte rendu du Colloque : "Économie sociale, coopération internationale et développement: enjeux et perspectives", tenue à l'Université du Québec à Hull en novembre 2000, 27 p., 3,50 \$
- C.4 Lachapelle, René (2001), CLSC et développement des communautés aujourd'hui, 24 p., 4,00 \$

SÉRIE Mémoires de maîtrise en travail social

- MM.2 Inkel, André (2001), L'insertion sociale des personnes marginalisées et proches de la grande pauvreté : analyse d'une intervention auprès des sans-abri dans l'Outaouais, 156 p., 10,00 \$
- MM.3 Guindon, Geneviève (2001), L'éducation à la citoyenneté pour contrer l'exclusion. L'expérience et la vision du milieu communautaire, 118 p., 10,00 \$

SÉRIE Rapports de recherche

- RR.1 Favreau, L., Fréchette, L., Boulianne, M. et S. Van Kemenade (2002), Développement local et économie populaire en Amérique Latine : l'expérience de Villa el Salvador, 140 p., 7,00 \$
- RR.2 Favreau, Louis (2002), L'économie sociale au Nord et au Sud : Pistes de réflexion pour une politique de recherche en développement des collectivités, 98 p., 5,75 \$
- RR.3 Salam Fall, Abdou (2002), Enjeux et défis de la migration internationale de travail ouest-africaine, 52 p. 4,00 \$
- R.R.4 Favreau, Louis (2002), Pauvreté urbaine dans l'Outaouais métropolitain : Relancer l'emploi et l'économie des quartiers en difficulté de Buckingham, Gatineau et de Hull par le développement économique communautaire, 113 p., 6,00 \$.

SÉRIE Développement régional

- DÉV.1 Favreau, Louis (2003), Développement des territoires : Nouvelle approche du développement régional?, 49 p.
- DÉV.2 Doucet, Chantale sous la direction de Favreau, Louis et Martin Robitaille (2002), Portrait démographique de l'Outaouais et de ses sous-régions, 49 p. 4,00 \$
- DÉV.3 Doucet, Chantale sous la direction de Favreau, Louis (2003), Portrait de l'économie sociale en Outaouais, 81 p. 5,00 \$

SECCION en español

- ES.3 Favreau, L., Fréchette, L., Boulianne, M. et van Kemenade S. (2001), Desarrollo local, economía popular y economia solidaria en América Latina : un itinerario de 30 años en Villa el Salvador, Perú, 21 p. \$ 3,00 Can.
- ES. 2 Van Kemenade, S. et L. Favreau (2001). Nueva Economia Social y Empleo en Quebec : hacia una democratización de las relaciones laborales. 24 p., \$ 5,00 Can.

- ES. 1 Bouchard, Marie J. (2001). La Gestión de las Organizaciones Sociales para el Desarrollo : Características y Desafíos, 30 p. \$ 5,00 Can

Pour vous procurer les publications de la CRDC :

Chaire de recherche du Canada en développement des collectivités (CRDC)

Université du Québec en Outaouais

C.P. 1250, succursale B

Hull, Québec

J8X 3X7

Tél: (819) 595-3900, poste 2291

Télé: (819) 595-2227 ou 2384

Courriel : crdc@uqo.ca

Sites Internet :

<http://www.uqo.ca/crdc-geris/>

<http://www.uqo.ca/ries2001/>

<http://www.uqo.ca/observer/>

Revue *Économie et Solidarités*

Économie et Solidarités est la revue du Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC Canada). Son contenu porte sur les caractéristiques de l'économie sociale, sur son rôle comme agent de développement socio-économique, sur sa gestion, sur les secteurs d'activités où elle est engagée et sur l'analyse comparative internationale de son émergence et de son développement. Revue scientifique destinée aux chercheurs (professeurs et étudiants), son mandat est de s'intéresser aux organisations de l'économie sociale (coopératives et associations) et au développement local et régional. Revue destinée aux praticiens, son but est de promouvoir le développement de ces organisations et entreprises dans les situations qui apparaissent les plus appropriées.

Instrument de diffusion des connaissances dans le domaine, cette revue scientifique est le seul périodique nord-américain voué principalement à l'économie sociale et au développement des collectivités. Sa publication est rendue possible grâce à l'engagement social de l'ensemble des collaborateurs, aux revenus d'abonnements et de ventes au numéro et aux subventions de nos généreux donateurs.

À tous ceux et celles qui sont intéressés à poursuivre leur réflexion et à obtenir de plus amples informations sur l'évolution de l'économie sociale et du développement local au Québec et dans le monde, nous vous suggérons de consulter ou de vous abonner à la revue *Économie et Solidarités*. Cette revue fondée en 1968 est aujourd'hui abritée par la Chaire de recherche en développement communautaire de l'UQAH.

Co-rédacteurs de la revue : Jacques L. Boucher, Guy Chiasson et Daniel Tremblay.

Secrétaire de rédaction : Célinie Rusell

Pour renseignements:

Économie et Solidarités

a/s Célinie Rusell

Chaire de recherche en développement communautaire

Université du Québec à Hull

C.P. 1250, succursale B

Hull, Québec

J8X 3X7

Téléphone: (819) 595-3900, poste 2383

Télécopieur: (819) 595-2227 ou 595-2384

Courriel: REVUE_CIRIEC@uqah.quebec.ca

Site Internet du CIRIEC Canada:

<http://www.unites.uqam.ca/ciriec/>

QUEL AVENIR POUR LES RÉGIONS?

SOUS LA DIRECTION DE
LOUIS FAVREAU, MARTIN ROBITAILLE
ET DANIEL TREMBLAY

Face à la crise de l'emploi et celle des services publics, face à la montée de la mondialisation néo-libérale, les régions voient leur rôle redéfini. Mondialisation et montée du local/régional sont les deux faces d'un même phénomène. Mais quel avenir y a-t-il pour les régions et les collectivités locales dans ce nouveau paysage économique et social mondial?

Une myriade d'auteurs, issus autant du milieu académique que du terrain, ont collaboré à cet ouvrage en posant un regard critique sur les pratiques et les politiques de développement régional au Québec. La science régionale étant multidisciplinaire, les sujets explorés sous cet angle sont nombreux et lancent un important débat sur le développement local et régional. Mais ce livre ne porte pas qu'un regard critique sur les changements qui ont eu lieu au cours des dernières années dans les régions mais identifie des défis et de futures pistes. Il s'engage vers l'avenir.

ONT COLLABORÉ À CET OUVRAGE :

Jacques Beaudet

Guy Bellemare

Jacques L. Boucher

Guy Chiasson

Ginette D'Auray

Chantale Doucet

Patrick Duguay

Hugues Dupuy

Louis Favreau

Serge Forget

Christian Fortin

Lucie Fréchette

Serge Gagnon

Michèle Glémaud

Pierre Gravelle

François Grenier

Clément Guimond

Bruno Jean

Martin Lacasse

René Lachapelle

Robert Laliberté

Gérald Larose

Yvon Leclerc

Benoît Lévesque

Andrée Mathieu

Geneviève Moffet

Nancy Neantam

Marc-Urbain Proulx

Marie-Ève Proulx

Martin Robitaille

Daniel Tremblay

Pour commander cette publication :

Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC),

Université du Québec en Outaouais,

Tél. : (819) 595-3900 poste 2291, courriel : crdc@uqo.ca, télécopieur : (819) 595-2227

Nouvelles parutions
aux Presses de l'Université du Québec
2000-2001

Mondialisation, économie sociale, développement local et solidarité internationale par Louis Favreau et Lucie Fréchette (2002), 286 pages.

Développement local, économie sociale et démocratie sous la direction de Marielle Tremblay, Pierre-André Tremblay et Suzanne Tremblay avec la collaboration de Martin Truchon (2002), 356 pages.

Emploi, économie sociale et développement local : les nouvelles filières. Un ouvrage collectif par Yvan Comeau, Louis Favreau, Benoît Lévesque et Marguerite Mendell avec la participation de Richard Benoît, Denis Martel, Renaud Paquet, Carol Saucier. Préface de Nancy Neamtan (2001), 336 pages, ISBN 2-7605-1096-4, D-1096.

Entraide et services de proximité. L'expérience des cuisines collectives par Lucie Fréchette (2000), 214 pages, ISBN 2-7605-1078-6, D-1078.

Insertion des jeunes, organisation communautaire et société. L'expérience fondatrice des Carrefours jeunesse-emploi au Québec par Yao Assogba (2000), 168 pages, ISBN 2-7605-1092-1, D-1092

Le modèle québécois de développement. De l'émergence au renouvellement par Gilles L. Bourque (2000), 276 pages, ISBN 2-7605-1042-5, D-1042.

La Collection *Pratiques et politiques sociales et économiques* des Presses de l'Université du Québec est dirigée par Louis Favreau (CRDC-UQO), Benoît Lévesque (CRISES-UQAM) et Yves Vaillancourt (LAREPPS-UQAM). Adresse

URL : http://www.puq.quebec.ca/puq/collection_f/7.4.2_f.html